



PRATIQUES ET CONSOMMATION CULTURELLES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

[Michel Guérin](#)

CRISP | « [Courrier hebdomadaire du CRISP](#) »

2009/26 n° 2031-2032 | pages 5 à 70

ISSN 0008-9664

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2009-26-page-5.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour CRISP.

© CRISP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Courrier hebdomadaire
n° 2031-2032 • 2009

Pratiques et consommation culturelles en Communauté française

Michel Guérin

CRISP

Courrier hebdomadaire

Rédacteur en chef : Étienne Arcq

Le numéro simple : 6,90 euros – le numéro double : 12,40 euros

Abonnement : 235,00 euros

Souscription, commandes et informations :

CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tél 32 (0)2 211 01 80 – Fax 32 (0)2 219 79 34

<http://www.crisp.be>

Banque 310-0270551-07

IBAN BE74 3100 2705 5107 – Swift BBRUBEBB

Le Courrier hebdomadaire bénéficie des remarques et suggestions de l'équipe de recherche du CRISP. Les projets de textes sont également soumis à la lecture de spécialistes extérieurs à l'équipe de recherche, et qui sont choisis en fonction des sujets traités.

Le Courrier hebdomadaire est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique du Ministère de la Communauté française. Il bénéficie également de l'aide de la Loterie nationale.

Éditeur responsable : Vincent de Coorebyter – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

ISSN 0008 9664

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	8
1.1. Repères théoriques et trame de lecture	8
1.2. Structure du questionnaire et technique d'enquête	10
1.3. Échantillon et méthodologie	12
2. PRATIQUE DES LOISIRS ET DU TEMPS LIBRE	14
2.1. Aspirations globales	14
2.2. Les équipements collectifs	17
2.3. Loisirs extérieurs et intérieurs	19
2.4. Les relations conviviales à domicile	20
3. LES PRATIQUES CULTURELLES EXTÉRIEURES	23
3.1. Les sorties flâneries	23
3.2. Les sorties plein-air	24
3.3. Les sorties divertissement	24
3.4. Les sorties réunions	25
3.5. Les sorties formation	26
3.6. Les sorties compétitions sportives	27
4. LA FRÉQUENTATION DES INSTITUTIONS CULTURELLES	28
4.1. L'agenda culturel local	28
4.2. Les sorties arts vivants	29
4.3. Les sorties arts visuels	33
4.4. Sorties pour emprunter en bibliothèque et médiathèque	36
4.5. La fréquentation globale des institutions culturelles	37
4.6. Le coût des sorties	38
4.7. Les pratiques musicales	40
5. LES PRATIQUES CULTURELLES À DOMICILE	42
5.1. La télévision	45
5.1.1. La fréquence de vision	45
5.1.2. Les chaînes préférées	46
5.1.3. Les programmes préférés	46
5.1.4. Les chaînes de télévision locale	47
5.2. La radio	47
5.3. L'écoute musicale chez soi	50
5.4. L'informatique	52

6. LA LECTURE	57
6.1. La lecture de la presse quotidienne	57
6.2. Les rubriques préférées	59
6.3. La presse magazine	60
6.4. Les livres et la bande dessinée	61
6.5. Les genres de livres lus	63
6.6. Les lieux d'emprunt et l'achat de livres	64
CONCLUSION	66

INTRODUCTION

Cette publication présente les principaux résultats d'une enquête générale sur les pratiques et consommations culturelles de la population en Communauté française de Belgique. Pilotée par l'Observatoire des politiques culturelles du Ministère de la Communauté française, l'étude a été réalisée par la société IPSOS à la suite d'une procédure d'appel d'offre en marché public. La collecte des données s'est déroulée entre les mois de septembre et décembre 2007. Cette enquête générale a été préparée par une étude¹ visant à déterminer les caractéristiques et types de questionnements permettant de dresser un portrait général des pratiques et consommations culturelles de la population francophone en Communauté française.

Celle-ci relevait notamment le fait que malgré la profusion de données produites dans ce domaine, les approches restaient généralement partielles, sectorielles et disparates. En tout état de cause, cette accumulation d'informations ne permettait pas de construire un portrait transversal, homogène et évolutif du consommateur culturel en Communauté française.

En fait de comparaison, la première et unique référence en la matière est une étude² de 1985 commandée par la Communauté française et réalisée conjointement par l'Université catholique de Louvain et l'Université libre de Bruxelles. Depuis lors, nous ne disposons plus de données générales et transversales sur les pratiques et consommations culturelles.

Un renouvellement de ces informations s'imposait donc en gardant néanmoins à l'esprit le questionnaire d'enquête de l'étude de 1985 de manière à conserver, lorsque la chose était possible, un corpus de question permettant de comparer certaines évolutions dans les pratiques observées.

C'est un truisme de dire qu'en 20 ans, la société a changé : la globalisation, entendue comme le développement de liens d'interdépendance entre systèmes politiques, économiques et culturels à l'échelle du monde a transformé en profondeur les

¹ « Les pratiques et consommations culturelles en Communauté française : un état des lieux », Rapport final, juin 2006, Recherche dirigée par F. Moens et menée par le Groupe de recherche sociologique-Action-Sens (GReSAS), les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM), le Centre de sociologie de l'éducation, l'Université libre de Bruxelles (ULB), l'IIHECS Formation, l'Institut des hautes études des communications sociales, la Haute école Galilée (département social) : <http://www.opc.cfwb.be/pdf/Pratiques_culturelles-Rapport_complet.pdf>.

² J. GOOSSENS-DAWANCE, R. BOUILLIN-DARTEVELLE, *Les pratiques culturelles dans la Communauté française : Principaux résultats de l'enquête quantitative*, ULB-UCL, 1985 ; N. DELRUELLE-VOSSWINKEL, G. THOVERON, *Rapport de recherche. Les pratiques culturelles dans la Communauté française : quelques analyses approfondies de l'enquête quantitative*, volume I et II, ULB, 1986 ; R. BOUILLON-DARTEVELLE, G. THOVERON, F. NOËL, *Rapports de recherche. Temps libre et pratiques culturelles, création et communication*, Mardaga, 1991.

Bien que les données sur le terrain aient été collectées entre décembre 1983 et février 1984, nous parlerons de l'étude et des données de 1985, date de la parution du premier rapport.

comportements et, le secteur culturel, au sens restreint du terme, a lui aussi évolué dans ses contenus et dans ses formes en diversifiant notamment ses langages. Des pratiques amateurs se sont également étendues à de nombreuses disciplines artistiques et on pourrait encore relever, à titre d'exemple, l'impact majeur des nouvelles technologies, partiellement responsables de la production massive de nouveaux comportements culturels.

L'intérêt de reconduire une nouvelle enquête générale se justifie encore par le fait qu'il importe, du point de vue des politiques publiques, de vérifier si l'objectif de démocratisation de la culture, formulé comme l'un des objectifs majeurs des politiques culturelles, est rencontré au travers de l'offre publique. Les résultats permettent de relever les grandes tendances de la participation et apportent un éclairage sur la démocratisation de la culture en identifiant les facteurs sociodémographiques qui la caractérisent. Par ailleurs, ces enquêtes laissent parfois entrevoir de nouvelles pratiques qui contribuent au renouvellement de la culture et, à ce titre, peuvent se révéler précieuses pour poser des choix en matière d'orientation de politiques culturelles.

Par ailleurs, l'offre publique de culture ne constitue qu'une partie de l'offre existante et donc des comportements culturels : le champ des loisirs et de l'utilisation du temps libre est vaste et intègre une multitude d'activités qu'il importe également de repérer. En effet, à côté de la fréquentation des lieux culturels classiques soutenus par l'offre publique se sont développées des pratiques à domicile, notamment via la « net-informatique » et le multimédia et, de plus en plus, l'espace public peut se transformer pour un temps en un lieu culturel ou de loisirs spontanés pour des événements de plein air tels que les festivals, les spectacles de rue, les visites patrimoniales, etc.

Dans cette perspective, les pratiques et consommations culturelles sont considérées dans un sens volontairement large, prolongeant une tradition anthropologique et sociologique qui définit la culture de manière englobante, qui intègre la « culture cultivée » et l'ensemble des activités du « temps choisi ». Cette approche du champ des pratiques et consommations culturelles, à l'instar d'autres grandes enquêtes sociologiques de même type³, et notamment celle conduite en 1985 en Communauté française, a donc pris en considération les pratiques culturelles correspondant à l'offre publique ainsi que l'ensemble des autres activités du temps choisi telles que la pratique d'un sport, les sorties entre amis, les promenades en famille ou encore la pratique de la messagerie instantanée sur internet. Cette conception globalisante des pratiques culturelles constitue également un élément méthodologique important qui permet au répondant qui ne serait pas intéressé par l'offre culturelle publique, d'échapper à une représentation négative des pratiques « cultivées » en valorisant ses propres centres d'intérêt et activités du temps choisi.

Il importe de rappeler ici quelques limites de la méthode utilisée et les précautions à prendre pour l'interprétation des résultats. La méthode quantitative par questionnaire permet de dresser un portrait statistique représentatif de la population étudiée en fournissant notamment des ordres de grandeur, en indiquant des tendances générales

³ On retiendra notamment les enquêtes réalisées en France successivement en 1973, 1981, 1989 et 1997 (une nouvelle enquête est actuellement en cours) par le département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture.

ou encore, en mesurant des fréquences. Cette méthode ne dit toutefois rien sur le sens, les attentes et les motivations qui amènent l'individu à la pratique culturelle : elle ne permet pas de comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre derrière l'usage de ces pratiques. Par ailleurs, parce que nous avons souhaité englober dans un même questionnaire l'ensemble des pratiques culturelles telles que définies ci-dessus, nous ne pouvons les définir qu'au travers de classifications générales qui ne repèrent donc pas de manière significative des pratiques qui se développeraient à leur marge. Cette méthode ne permet pas non plus de détecter des pratiques ou de constater des évolutions lorsqu'elles concernent moins de 3 à 4 % de la population étudiée⁴. L'interprétation des données chiffrées doit également se faire de manière prudente dans la mesure où elle ne livre que des valeurs approchées qui se basent sur les déclarations des enquêtés. Ces informations reposent sur la mémoire, pas toujours fidèle, qu'en a conservé l'individu, lesquelles informations mettent en jeu l'image de soi au travers de pratiques « légitimes » socialement valorisées. Il est dès lors probable que des enquêtés aient tendance à filtrer et surestimer leurs pratiques et fréquentations culturelles.

Enfin, bien que ces résultats nous informent sur des thématiques comme la fréquentation des institutions culturelles, les caractéristiques principales des publics, la dispersion géographique des pratiques et consommations culturelles, ces informations ne constituent en rien un outil d'évaluation de l'offre culturelle publique ou des politiques culturelles publiques, lesquelles relèvent d'une démarche scientifique totalement différente.

C'est notamment pour cette raison encore qu'une enquête de ce type, même si elle apporte des éléments essentiels au débat sur la démocratisation de la culture, ne peut pas refléter la réalité vécue par les opérateurs culturels. La population qui est analysée ici reste une population abstraite qui se différencie « des publics » bien connus (ou non) des opérateurs culturels. Ces résultats ne peuvent rendre compte que de tendances générales et la dispersion géographique des pratiques qu'il serait possible d'observer ne s'exprime aussi qu'en termes de tendances, sans apporter la nuance qui est perçue par les opérateurs de terrain.

⁴ Dans notre échantillon, 1 % de la population étudiée de 16 ans et plus représente 30 489 individus.

1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Le regard posé sur les pratiques et consommations culturelles s'inscrit dans le prolongement de la sociologie critique qui considère que ces comportements sont marqués par les conditions sociales de l'individu. Cette brève synthèse est suivie d'indications méthodologiques relatives au questionnaire et à la technique de l'enquête.

1.1. REPÈRES THÉORIQUES ET TRAME DE LECTURE

Si les premiers grands travaux sur les pratiques culturelles ont été initiés par Joffre Dumazedier⁵, à qui nous devons cette vision englobante de la culture qui prend en compte l'ensemble des activités du temps libre, nos principaux repères pour l'analyse des pratiques et consommations culturelles s'appuieront sur une sociologie critique, essentiellement basée sur les travaux de P. Bourdieu et de B. Lahire⁶.

L'approche développée par P. Bourdieu⁷ met en évidence les rapports de domination symbolique qui s'exercent dans le champ de la culture ainsi que les déterminismes socio-éducatifs qui conditionnent le goût et la relation à l'art et à la culture. Le niveau d'instruction des individus, comme leur origine sociale, entretient une relation étroite avec les pratiques et les goûts culturels. La notion de culture « savante ou cultivée » renvoie, à titre d'exemple, aux activités liées à la vie intellectuelle et artistique, soit aux fréquentations des musées, opéras, galeries d'arts, concerts de musique classique ou encore à la littérature classique. Cette culture « cultivée » est encore appelée « légitime » lorsqu'elle met en évidence le fait que les classes dominantes se distinguent par des pratiques culturelles qu'elles « légitiment » en organisant une hiérarchie des pratiques qui se démarquent des pratiques populaires.

Par ailleurs, de façon apparemment paradoxale, les couches sociales populaires ou intermédiaires, sont souvent de fervents défenseurs de la culture légitime qu'elles ont découverte sur les bancs de l'école. Toutefois, la culture légitime, donc reconnue, est

⁵ J. DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir*, Seuil, 1962 et *Loisirs et culture*, Seuil 1966.

⁶ Cette brève synthèse théorique s'inspire notamment du rapport d'étude préparatoire réalisé sous la direction de Frédéric Moens. « Les pratiques et consommations culturelles en Communauté française : un état des lieux », *op. cit.*

⁷ P. BOURDIEU, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

aussi fréquemment une culture ancienne. À l'inverse, les couches sociales les plus élevées ne recherchent pas toujours la légitimité dans leurs penchants culturels. Ainsi, des expressions innovatrices et avant-gardistes seront naturellement valorisées par les catégories sociales supérieures⁸. La question de la légitimité des pratiques se pose dès qu'elles sont mises en relation avec l'école (au sens large), qui ne promeut généralement que les pratiques légitimes, c'est-à-dire celles des classes dominantes à un moment donné, et qu'elles s'analysent dans une perspective de démocratisation culturelle, c'est-à-dire d'ouverture de la culture « cultivée » à l'ensemble de la société.

« La prédominance culturelle ne réside pas tant dans la maîtrise de la culture légitime que dans la capacité de rendre légitime une culture émergente. Cette aptitude demeure l'apanage des classes dominantes qui orientent les choix culturels et fondent la valeur des différentes expressions culturelles d'un moment social donné. Plus que le contenu même de l'objet culturel légitime, l'importance doit être donnée à la distinction qui se crée entre les différentes parties de la société ; il existe une structure culturelle (comme il existe une structure sociale, d'ailleurs largement similaire dans sa composition) qui assigne à chacun et à chaque catégorie sociale une place spécifique et singulière⁹. »

Il s'agit bien de la leçon essentielle du travail de Bourdieu : les pratiques culturelles expriment une position sociale et permettent aux différentes parties de la société de se distinguer. Cette théorie, qui souligne les inégalités sociales devant la culture (cultivée), tend toutefois à enfermer les individus dans les pratiques qui sont les leurs, les figeant en quelque sorte dans une vision déterministe et minimisant la capacité de l'individu à poser des choix propres qui s'écarteraient des déterminants socio-éducatifs.

L'apport de B. Lahire¹⁰ vient précisément souligner la place de l'individu dans la construction et la signification de ses propres pratiques. S'inscrivant dans le prolongement des travaux de P. Bourdieu, il relativise le poids des déterminants socio-économiques en montrant que les individus évoluent dans des mondes culturels plus hétérogènes qu'il n'y paraît : l'individu n'est pas enfermé de manière rigide dans des habitudes de pratiques culturelles, il subit de multiples influences qui orientent ses choix. Cette approche propose une vision plus complexe que celle que chaque catégorie sociale entretient avec la culture. Il affirme l'hétérogénéité des pratiques culturelles individuelles, constatant que les écarts entre les consommations et pratiques culturelles d'une même personne sont au moins aussi importants que les différences de consommation culturelle observées entre personnes, voire, entre classes sociales. Toutefois, la « dissonance », que l'on peut définir ici comme un écart ou une inadéquation entre la pratique culturelle d'un individu et son appartenance à un groupe social déterminé, n'a pas les mêmes formes selon l'appartenance à l'une ou l'autre classe sociale. D'une part, une même pratique culturelle dans un milieu

⁸ Ces classes supérieures ne sont pas homogènes. Elles se distinguent et se hiérarchisent également entre elles selon l'importance du capital social, culturel, politique, économique qu'elles détiennent. La valorisation par la culture et le goût artistique caractérisent plutôt « les plus faibles » d'entre elles.

⁹ « Les pratiques et consommations culturelles en Communauté française : un état des lieux », *op. cit.*, p. 45, <http://www.opc.cfwb.be/pdf/Pratiques_culturelles-Rapport_complet.pdf>.

¹⁰ B. LAHIRE, *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

populaire ou un milieu aisé n'aura pas nécessairement le même sens : le cadre dans lequel on l'inscrira, l'argumentaire duquel on l'habillera, constituent autant de paramètres qui transforment la pratique et la situent clairement socialement. D'autre part, « les dissonances » ne se marquent pas de la même manière selon l'appartenance au groupe social. Plus le capital socio-éducatif est élevé, plus les dissonances, ou écarts entre formes culturelles diverses, seront importants (visiter un musée, se rendre dans une galerie d'art et en même temps, lire des « romans de gare » et regarder une émission de télé-réalité). Cet éclectisme deviendrait en quelque sorte une nouvelle forme de « distinction » des individus d'origine sociale aisée.

En synthèse, quand bien même on observerait un décloisonnement des pratiques culturelles sous le fait de multiples facteurs qui se conjuguent tels que l'hétérogénéité croissante des sociétés et la place centrale dévolue à l'individu et à son cheminement personnel, les analyses de B. Lahire complètent l'approche bourdieusienne sans remettre fondamentalement en question le fait que les pratiques et consommations culturelles demeurent marquées par les conditions sociales d'origine de l'individu. Les ressources de départ, le « capital culturel », conditionnent de manière encore significative les pratiques et consommations, leurs modes spécifiques d'expression et de justification.

L'analyse des résultats de cette enquête se limitera donc, dans la présente publication, à dresser un portrait statistique synthétique, représentatif et général des pratiques et consommations culturelles¹¹ de la population en Communauté française en s'appuyant sur des différences mesurables selon les critères sociaux classiques tels que le sexe, l'âge, la région et l'habitat, la scolarité et le niveau de revenus. Pour un certain nombre de données, nous établirons des comparaisons et soulignerons les évolutions avec les chiffres collectés dans l'enquête de 1985. Il faut cependant garder à l'esprit que ces observations concernent essentiellement la demande culturelle, soit, la consommation et les pratiques. Or, celles-ci doivent être mises en rapport avec l'offre culturelle, publique et privée, qui s'est également transformée de manière significative ces vingt dernières années. Les évolutions que nous observerons dans les pratiques culturelles doivent donc être comprises en regard de cette offre qui ne fait toutefois pas l'objet d'une analyse dans ce texte.

1.2. STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE ET TECHNIQUE D'ENQUÊTE

Dans le cadre de l'étude préparatoire¹² évoquée plus avant, l'équipe de recherche a associé étroitement à l'étude de faisabilité des responsables de services de l'Administration générale de la Culture, des représentants du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias ainsi que des opérateurs culturels de la Communauté française de manière à identifier des besoins précis en matière de connaissance des pratiques et consommations culturelles. Au delà de l'intérêt marqué

¹¹ Cette présentation se centre essentiellement sur les pratiques culturelles, reportant pour une prochaine publication les thématiques relatives au sport, aux jeux et autres activités générales de loisirs.

¹² « Les pratiques et consommations culturelles en Communauté française : un état des lieux », *op. cit.*

pour une meilleure connaissance transversale des pratiques culturelles, ces intervenants ont aussi souligné l'importance d'une étude qualitative qui viendrait par la suite compléter et donner sens à cette étude quantitative¹³. Un comité d'accompagnement composé de responsables de l'administration générale de la culture a contribué à la mise au point du questionnaire et a assuré l'accompagnement de l'étude.

Ce questionnaire d'enquête s'est structuré à la fois à partir du questionnaire administré dans l'enquête de 1983 en Communauté française dans la mesure où il nous paraissait intéressant de retenir un certain nombre de questions qui restent d'actualité pour fin de comparaison avec les résultats de cette nouvelle enquête. Il s'est également inspiré du questionnaire utilisé en France pour l'enquête de 1997¹⁴ et a encore été enrichi de questions et thématiques nouvelles portant notamment sur l'usage des nouvelles technologies au domicile, l'élargissement de la palette des loisirs et, en particulier en matière de tourisme et de pratique sportive, les pratiques artistiques amateurs, les activités sociales d'engagement et de participation, les activités de formation, l'usage des langues, etc. Le périmètre général du champ d'étude distinguait les parties suivantes : les loisirs médiatiques et domestiques (radio, télévision, DVD, vidéo, internet, console de jeux, lecture et musique), les « sorties » (spectacle vivant, cinéma, expositions, musées, patrimoine, les zoos et parcs animaliers, les fêtes populaires, carnivals, folklore et événements de rue, les sorties restaurants, bars, cafés, spectacles sportifs, promenades et activités plein air), les pratiques amateurs (sport, musique et chant, danse, théâtre, arts plastiques, photographie et film, écriture), le tourisme (culturel, récréatif, nature), les hobbies, les activités sociales et d'engagement, les activités de formation.

Le questionnaire final¹⁵ comptait 88 questions portant sur les pratiques culturelles et 25 questions d'identification portant sur des caractéristiques sociodémographiques classiques comme le sexe, l'âge, l'état civil, la composition de la famille, le niveau d'étude, les revenus, la profession, le type de logement et la région. À celles-ci s'ajoutaient encore quelques questions relatives à l'usage des langues, la religion, la nationalité ainsi qu'une question identifiant le parti pour lequel ils avaient voté lors des élections législatives de juin 2006.

Le questionnaire a fait l'objet d'un pré-test auprès de 35 personnes correspondant à l'univers de référence échantillonné, à la suite de quoi des modifications ont pu être apportées. Celles-ci visaient à la fois une meilleure formulation des questions et apportaient des précisions pour la codification des questions ouvertes. L'enquête principale s'est déroulée auprès de 2022 personnes de 16 ans et plus entre le 24 août et le 11 décembre 2007 sur système CAPI (*Computer Assisted Personal Interviewing*), méthode de recueil de données sur micro-ordinateur, en face à face, au domicile des personnes interrogées. Le temps de réponse au questionnaire était en moyenne de 50 minutes.

¹³ Dans la foulée de cette enquête, nous prévoyons de mettre en œuvre une étude qualitative qui aura pour objectif de mieux comprendre la relation de l'individu aux activités et institutions culturelles.

¹⁴ O. DONNAT, « Les pratiques culturelles des Français, Enquête 1997 », Ministère de la Culture et de la Communication, Département des Études et de la Prospective, La Documentation française, 1998.

¹⁵ Le questionnaire est consultable en ligne à l'adresse suivante : <<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=3846>>.

1.3. ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

Comme pour l'étude de 1983-1984, l'univers de référence a été défini comme l'ensemble de la population francophone belge et immigrée de 16 ans et plus habitant dans la Région de Bruxelles-Capitale et dans la partie unilingue de langue française de la Région wallonne, soit une population de 3 489 000 individus selon les données CIM de 2007¹⁶. Sous la responsabilité d'IPSOS, 63 enquêteurs de la société Information & Data, bureau d'étude national et international, ont participé à ces entrevues. Familiarisés dans la collecte de données en face à face sur système CAPI, les objectifs de l'enquête et le questionnaire ont été présentés à ces enquêteurs.

Le plan d'échantillonnage a été établi selon des données CIM de 2007. Il repose sur une méthodologie mixte qui allie la méthodologie aléatoire à celle des quotas¹⁷. L'objectif de la méthode aléatoire est de donner à chacune des personnes la même probabilité d'être choisie pour faire partie de l'échantillon de personnes qui participeront à l'enquête. Cette méthodologie implique que l'échantillon d'individus sélectionnés pour représenter la population totale a été constitué aléatoirement selon un plan d'échantillonnage.

Ce plan se définit différemment selon l'entité géographique composant la Communauté française. L'échantillon wallon est stratifié à deux niveaux : les provinces (5) et l'habitat (grands centres urbains, villes et non-urbain) qui, combinés ensemble, donnent 15 strates identifiables en termes de densité de population. À l'intérieur de chaque strate, les communes sont sélectionnées aléatoirement, leur nombre étant proportionnel à la grandeur de la strate. Un nombre d'enquêtes, proportionnel à la densité de la commune, est attribué en observant un minimum de dix enquêtes par communes. Des « points de chute » sont sélectionnés de manière aléatoire dans chaque commune. C'est à partir de ces points de chute (en fait, des adresses) que l'enquêteur commence à rechercher les personnes selon une procédure déterminée (*random route*).

Pour la Région de Bruxelles-Capitale qui s'étend sur un seul type d'habitat, le plan d'échantillonnage se stratifie sur le seul niveau de la commune, soit 19 cellules identifiables en termes de densité de population. L'échantillon se construit ensuite selon la même méthode que l'échantillon wallon.

La méthodologie aléatoire conduit donc au répondant. La combinaison de la méthode des quotas définira, qui, parmi les répondants potentiels, est éligible à l'enquête sachant que l'échantillon doit être représentatif de l'univers de référence. Les quotas de l'enquête ont été établis sur les variables suivantes :

- l'âge de la personne interrogée : 16-24, 25-34, 35-54, 55 et plus ;
- le sexe ;

¹⁶ En tant que concessionnaire des données CIM (Centre d'information sur les médias), l'institut de sondage IPSOS fait référence à ces données qui correspondent en fait aux données INS.

¹⁷ L'enquête de 1983-1984 recourrait uniquement à la méthode des quotas. Celle-ci introduit plus facilement un biais, notamment par le fait que l'enquêteur choisit lui-même la personne qu'il va interroger.

- le niveau d’instruction : primaire, secondaire inférieur, secondaire supérieur, supérieur (universitaire ou non) ;
- l’activité professionnelle : actif/inactif ;
- la région : Bruxelles et provinces wallonnes.

Par ailleurs, les quotas sur le niveau d’instruction ont été croisés par l’âge et le sexe du répondant de manière à obtenir une représentation stricte de l’univers étudié. Cette représentativité a encore été affinée en opérant un redressement¹⁸ de l’échantillon (wallon et bruxellois séparément) sur les valeurs des quotas suivants : niveau d’instruction du répondant, sexe du répondant croisé par la province, âge du répondant croisé par la province, habitat (pour la Wallonie uniquement), activité professionnelle.

Le cahier des charges impliquait de recueillir 2 000 enquêtes complétées au total, soit 750 à Bruxelles et 1 250 en Wallonie. La répartition du nombre d’enquêtes à réaliser favorisait, en proportion, la région bruxelloise de manière à mieux saisir sa diversité tant dans sa population que dans son offre culturelle. Au total, 2 022 enquêtes ont été validées soit, 744 en région bruxelloise et 1 278 en Wallonie.

¹⁸ Le redressement de l’échantillon a pour objectif d’améliorer la représentativité de celui-ci par rapport à l’univers de référence. Il applique des pondérations aux individus pour augmenter (ou diminuer) le poids de ceux appartenant à des groupes sous (ou sur) représentés. Le poids est le nombre de personnes qu’un répondant représente.

2. PRATIQUE DES LOISIRS ET DU TEMPS LIBRE

Pour introduire l'examen des pratiques et consommations culturelles, cette première partie dessine un cadre global à l'intérieur duquel prendront place ces comportements. Comment les francophones définissent-ils leurs loisirs ? Entre activité et passivité, tradition et innovation, hédonisme et utilitarisme on observe des changements de perception et d'attitudes entre 1985 et 2007. De la même manière, la perception des équipements collectifs manquants évolue en regard de l'extension du maillage institutionnel. Comme en 1985, les francophones marquent une préférence pour les loisirs extérieurs tout en entretenant de fortes relations conviviales à domicile.

2.1. ASPIRATIONS GLOBALES

Pour entamer cette présentation synthétique des pratiques et consommations culturelles de la population en Communauté française, nous reprenons une question qui figurait déjà dans le questionnaire de 1985 et qui était à nouveau posée en 2007. Il s'agit en fait de mettre à jour une définition des loisirs et du temps libre qui corresponde le mieux à l'opinion du répondant. La question propose quatre séries de définitions, déclinées chacune en quatre attitudes possibles face aux temps de loisirs. Placée en fin de questionnaire, on peut supposer que le répondant tient compte de l'ensemble des réponses apportées aux autres questions pour choisir la définition qui lui est la plus proche.

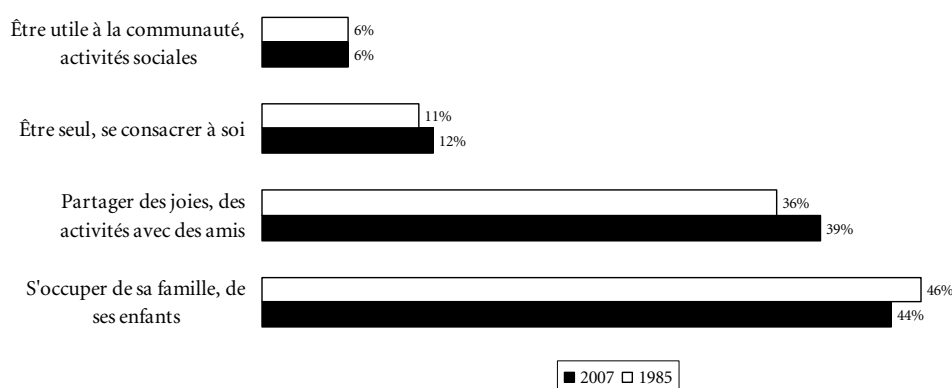
« Je vais vous montrer quatre groupes de définitions possibles des loisirs. Quelle est, dans chaque groupe, la phrase qui est la plus proche de votre opinion ? »
Les loisirs, c'est... »

Ce premier graphique¹⁹ caractérise plutôt le réseau relationnel dans lequel l'individu situe ses loisirs : la sphère familiale et le cercle d'amis conservent une place privilégiée loin devant l'attitude individualiste et plus loin encore d'une attitude d'engagement au

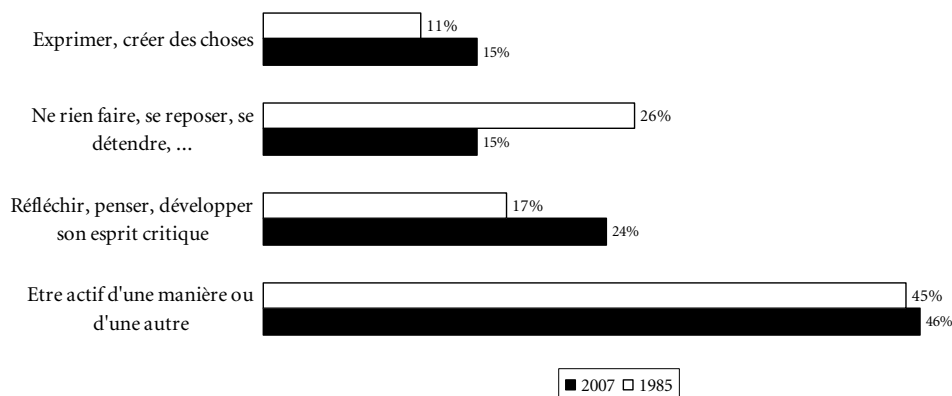
¹⁹ Les valeurs 2007 reprises dans ce rapport sont des pourcentages entiers. En raison des arrondis, l'addition des pourcentages pour une question peut donner 99 % ou 101 %. Par ailleurs, pour les graphiques 1 à 4, les valeurs 1985 sont tirées de la publication référencée ci-avant : N. DELRUELLE-VOSSWINKEL, G. THOVERON, « *Rapport de recherche. Les pratiques culturelles dans la Communauté française : quelques analyses approfondies de l'enquête quantitative*, volume I et II, ULB, 1986. L'addition de ces pourcentages ne totalise pas toujours 100%.

service de la collectivité (être utile à la communauté, participer à des activités sociales, politiques, philanthropiques). En croisant ces données avec les variables d'âge, de sexe et de niveau d'éducation pour en retirer les caractéristiques les plus saillantes, la dimension familiale est plus investie par les femmes dans la tranche d'âge de 35-44 ans (47 %) que par les hommes (39 %) et l'individualisme correspond plutôt à un « repli sur soi » des personnes situées dans les catégories sociales inférieures et possédant un niveau d'éducation le plus bas. En comparaison des résultats globaux de 1985, on observe peu de différences significatives, si ce n'est un léger glissement de la sphère familiale vers le cercle d'amis.

Graphique 1 : Définition des loisirs en termes de relations aux autres



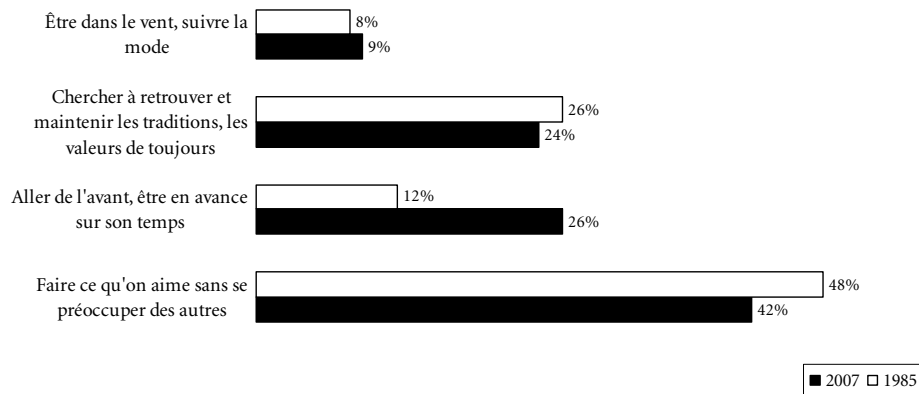
Graphique 2 : Définition des loisirs en termes de fonctionnement



Le second graphique met en tension l'attitude active *versus* la détente ou la passivité pour occuper ses loisirs. Il se caractérise surtout par le fait qu'une majorité de personnes estiment qu'il faut être actif et surtout le rester, réfléchir et développer son esprit critique en faisant reculer de manière significative l'idée de « ne rien faire, se

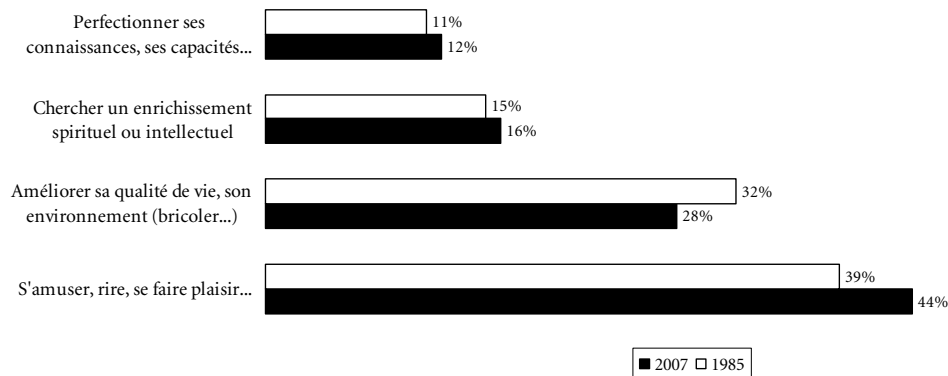
détendre, se reposer, oublier ses soucis ». À cet effet, la comparaison avec les résultats de 1985 est éloquente. Cette « mobilisation » est encore globale dans la mesure où les croisements par sexe, âge et niveaux d'éducation ne montrent aucune différence significative.

Graphique 3 : Définition des loisirs en termes de rapport aux tendances



L'affirmation de l'individu qui va de l'avant se confirme dans ce tableau avec une nette progression de l'item (+ 14 %) même si la famille, espace favori pour les loisirs, passe à un second plan pour « faire ce que l'on aime sans se soucier des autres ». Le poids du passé et le maintien des traditions reculent derrière les enjeux de l'immédiateté du présent « être dans le vent » ou du futur « être en avance sur son temps ». Cette dernière attitude concerne de manière égale l'ensemble des classes d'âge, à l'exception des plus de 55 ans qui se raccrochent le plus au maintien des traditions (34 %).

Graphique 4 : Définition des loisirs en termes de but



Enfin, plus encore qu'en 1983, la recherche du plaisir domine ce dernier groupe de définitions au détriment des activités visant à améliorer la qualité de vie et son environnement (bricoler ou jardiner utile). Cette vision hédoniste est évoquée un peu plus chez les femmes (47 %) que chez les hommes (41 %) et surtout les plus jeunes (63 % chez les 16-24). Par ailleurs, cette recherche de plaisir est d'autant plus forte que

la catégorie sociale s'affaiblit²¹. À l'inverse, l'enrichissement intellectuel et le perfectionnement caractérisent plutôt les classes sociales supérieures.

En résumant sommairement les attitudes majoritaires de ces quatre graphiques, on pourrait mettre en évidence un comportement dominant de l'individu qui veut rester actif, se projette en avant et recherche le plaisir, en famille, sans trop se préoccuper des autres..., une attitude qui contraste avec le résultat enregistré près de 25 ans plus tôt lorsque les auteurs²², commentant les résultats de la même question en 1983, relevaient une « grande vague de passivité » au moment même où la crise frappait les sociétés industrielles, ne trouvant aucun signe, en Wallonie-Bruxelles, qui traduirait une attitude combative face aux difficultés.

Faut-il dès lors voir ici quand même, dans le champ des loisirs, le prolongement différé des effets conjugués des politiques de l'emploi et de la formation (l'insertion et la réinsertion socioprofessionnelle), de la santé (bouger, s'activer), des politiques sociales (la responsabilisation des individus) et culturelles (l'expression, la créativité, le « CRAC », comme Citoyen Responsable, Actif et Critique) soit, plus globalement, de la nécessité de se prendre en charge individuellement devant le recul de l'Etat providence et les difficultés économiques et sociales que notre société rencontre depuis les années 1970-1980 ?

2.2. LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

La question portant sur les équipements et aménagements collectifs manquants pour pouvoir pratiquer les activités de loisirs préférés avait été également posée en 1985 et les résultats donnaient une mesure optimiste du degré d'équipement, 70 % des répondants se déclarant satisfaits. En 2007, ils sont près de 94 % à estimer qu'ils ne manquent pas d'équipements collectifs où pratiquer les activités de loisirs qui leur plaisent le plus. Cette progression de 24 %, significative, devrait toutefois être analysée en regard des infrastructures existantes en posant la question de savoir si ces équipements ne conditionnent pas, en amont de la pratique, les choix préférés des individus. Quoi qu'il en soit, ce score élevé témoigne très certainement des efforts de décentralisation et de maillage effectués au cours de ces 25 dernières années, tant sur le plan des infrastructures culturelles²³ que des équipements sportifs en Communauté française. Par ailleurs, c'est probablement aussi du côté de l'amélioration de la mobilité, et donc de l'accessibilité, que l'on pourrait trouver une partie de l'explication de ce haut degré de satisfaction.

²¹ L'appartenance à une catégorie sociale est le résultat d'un croisement entre la profession du principal responsable des revenus au sein du ménage et son niveau d'instruction.

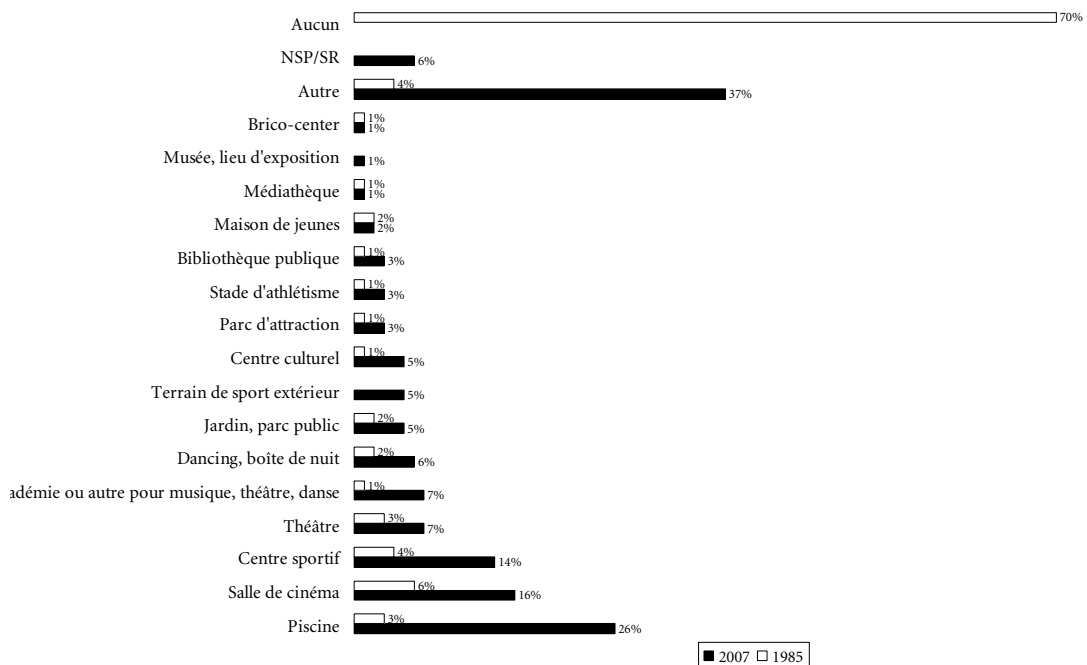
²² R. BOUILLON-DARTEVELLE, G. THOVERON, F. NOËL, *Rapports de recherche. Temps libre et pratiques culturelles, création et communication, op. cit.*, p. 91.

²³ À titre d'exemple, en 1985 on dénombrait 56 centres culturels en Communauté française. On en compte aujourd'hui 116, soit plus du double de nouveaux centres culturels créés sur une période de 24 ans.

En examinant de plus près ce qui manque aux 6 % de personnes qui signalent ce manque d'équipements (trois réponses maximum), on observe que ce sentiment domine pour trois types d'infrastructures que sont les piscines (26 %), les salles de cinéma (16 %) et les centres sportifs (14 %). Le manque de piscine est surtout ressenti par davantage de femmes que d'hommes dans la tranche des 55 ans et plus, les centres sportifs manquent plus aux hommes qui se situent dans les tranches d'âge des 16-34.

L'écart entre les deux enquêtes se marque encore par une progression du sentiment de manque d'équipements pour des activités artistiques telles que le théâtre, la danse ou la pratique musicale. On peut noter ici une corrélation assez forte entre les catégories sociales les plus faibles et la demande de salles de cinémas et, à l'inverse, une demande de salles de théâtre pour les catégories sociales de niveau plus élevé. Sur le plan de la distribution géographique, il apparaît clairement que c'est dans la province de Luxembourg que le manque de piscines et de salles de cinémas se fait le plus ressentir. La demande de centres sportifs caractérise plutôt les grands centres urbains.

Graphique 5 : Manque d'équipements collectifs

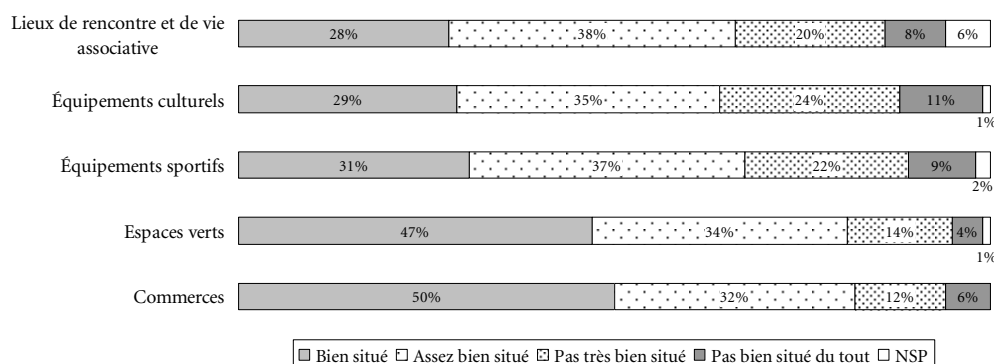


Base 2007: estiment que quelque chose manque, soit 6 % de l'échantillon total.

Base 1985 : estiment que quelque chose manque, soit 30% de l'échantillon total.

Les résultats d'une autre question viennent toutefois nuancer cette appréciation en termes de « manques » lorsque les répondants doivent apprécier l'implantation de leur habitat par rapport à un certain nombre d'équipements et de services collectifs. Avec les lieux de rencontre et de vie associative, les infrastructures culturelles viennent ici en dernière position avec 64 % de « bien et d'assez bien situés », soit 24 % qui estiment ne pas être bien situés du tout et ce essentiellement en province de Luxembourg.

Graphique 6 : Appréciation géographique



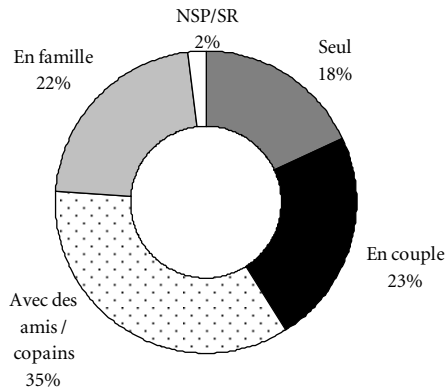
2.3. LOISIRS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

L'enquête de 1985 constatait déjà que les francophones de Belgique étaient nombreux à effectuer des « sorties » dans leurs temps de loisirs. Ces sorties se mesuraient principalement au travers des fréquentations de spectacles et expositions, mais aussi des promenades, de participations aux réunions et d'autres activités de divertissements. Pour l'enquête de 2007, la même tendance se dessine avec 71 % de personnes qui préfèrent les activités qui les amènent à sortir de chez elles plutôt que celles qui peuvent être pratiquées à la maison. Si on ne relève pas de différence de genre pour cette préférence, celles-ci apparaissent en croisant cette préférence avec l'âge, le niveau d'éducation et la catégorie sociale : plus on est jeune, plus on recherchera l'activité extérieure et à l'inverse, plus l'âge s'accroît et plus les activités intérieures gagneront en préférence. En considérant le niveau d'éducation, 75 % des personnes de niveau supérieur marquent leurs préférences pour les sorties extérieures alors que l'on n'en trouve plus que 53 % possédant au maximum un diplôme de l'enseignement primaire pour choisir l'activité extérieure. La différence se marquera également entre les personnes appartenant à la catégorie sociale supérieure qui préféreront à 76 % l'activité extérieure, alors qu'ils ne seront plus que 65 % de la catégorie sociale inférieure à pencher pour l'activité extérieure.

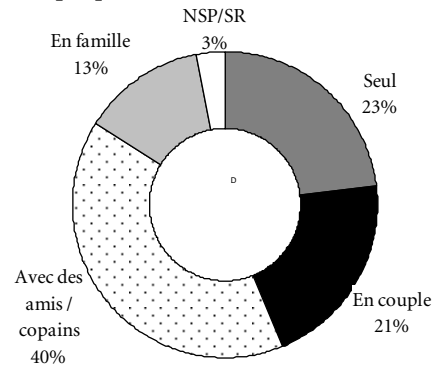
En Communauté française, ces loisirs intérieurs ou extérieurs se pratiqueront de préférence entre amis (38 %) ou en couple (22 %), en famille (19 %) ou seul (19 %). L'ordre de préférence sera différent selon que l'on est un homme ou une femme : l'homme favorisera d'abord les amis, suivis du couple, puis en solitaire et finalement en famille. La femme privilégiera également les amis en premier choix mais choisira ensuite la famille, puis le couple et enfin l'activité de loisirs en solitaire en dernière position. Ce sont les personnes d'un niveau d'éducation élevé (secondaire supérieur et supérieur) qui privilégieront majoritairement les sorties entre amis (42 %), alors que les personnes d'un niveau d'éducation inférieur (primaire) déclareront préférer les activités de loisirs en solitaire (33 %).

Sur le plan de la répartition régionale, Wallons et Bruxellois préféreront les activités de loisirs qui les amènent à sortir de chez eux avec toutefois une légère différence en faveur des Wallons (73 %) par rapport aux Bruxellois (68 %). Quelques différences se marquent encore selon l'appartenance à la région. Si tous les francophones préfèrent les activités entre amis, l'ordre se modifie par la suite de la manière suivante :

Graphique 7 : Activités en Wallonie (2007)



Graphique 8 : Activités à Bruxelles (2007)



Les activités entre amis et en solitaire sont plus importantes à Bruxelles qu'en Wallonie, l'activité en famille est par contre plus importante en Wallonie.

De manière générale pour les francophones, les activités en solitaire se dérouleront plutôt à l'intérieur (36 %) alors que les activités avec les amis se déroulent davantage à l'extérieur (46 %). Les activités de famille se déroulent plus souvent à l'intérieur (23 %) alors que les activités en couple se partagent assez équitablement entre l'intérieur (23 %) et l'extérieur (22 %).

2.4. LES RELATIONS CONVIVIALES À DOMICILE

Comme on vient de le voir, les activités en famille ou entre amis occupent une place importante dans les loisirs des francophones. Ainsi, 94 % d'entre eux reçoivent plusieurs fois par an des membres de leur famille ou des amis. En outre, cette pratique d'échange est très régulière puisque 50 % de francophones reçoivent en moyenne leur famille au moins une fois par semaine et 28 % une fois par mois. Ils sont 41 % à recevoir des amis chaque semaine et 34 % à en recevoir mensuellement. Ces chiffres sont en hausse par rapport aux résultats obtenus en 1985 pour les réceptions hebdomadaires familiales (+ 7 %) et amicales (+ 2,2 %).

Par contre, alors qu'ils étaient, en 1985, 23 % à recevoir des collègues et des relations de travail au moins une fois par mois, ils ne sont plus aujourd'hui que 20 %.

En 2007, nous avons ajouté deux autres séries de personnes (graphique 9) : celles des voisins et des personnes partageant les mêmes centres d'intérêt. Pour les voisins, 30 % des francophones les reçoivent au moins une fois par mois, et 32 % reçoivent chez eux

au moins une fois par mois les personnes avec qui ils partagent les mêmes centres d'intérêt.

Ces pratiques de réception domestique subissent un certain nombre de variations selon l'âge, le niveau d'éducation, la catégorie sociale ou la région d'habitat. Comme pour l'enquête de 1985, le fait de recevoir la famille est relativement stable à tous les âges avec une fréquence plus forte lorsque l'on est jeune (- de 24 ans) et lorsque l'on dépasse l'âge de 65 ans. Les variations apparaissent lorsque l'on prend en compte les niveaux d'éducation et la catégorie sociale : plus on s'élève dans la structure sociale et moins on reçoit sa famille. Le niveau d'éducation vient appuyer le constat précédent : plus le niveau est faible et plus on reçoit sa famille. En moyenne annuelle, on recevra davantage en province de Luxembourg (79 fois l'an) et en Hainaut (57 fois l'an) qu'à Bruxelles (52 fois l'an) et c'est en Brabant Wallon et en province de Namur que l'on reçoit le moins (39 fois).

En ce qui concerne les amis, ce sont les francophones de moins de 35 ans qui les reçoivent le plus (69 fois l'an en moyenne) avec une fréquence qui diminue avec l'âge à l'exception d'une légère remontée pour les personnes de plus de 65 ans (30 fois en moyenne par an). En croisant avec les niveaux d'éducation et l'appartenance à la catégorie sociale, on observe la même tendance que pour la famille, soit que la réception des amis décroît au fur et à mesure que l'on monte dans la catégorie sociale. La même tendance se répète pour les voisins qui sont reçus en moyenne 39 fois l'an par les personnes situées dans la catégorie sociale inférieure et seulement 12 fois l'an par les personnes de catégorie sociale supérieure.

Pour ce qui est de la réception des collègues de travail, l'observation est également identique à celle faite dans l'enquête de 1985 : c'est une pratique moins étendue, plus souvent due à l'initiative de l'homme que de la femme, qui ne concerne que 42 % des francophones déclarant recevoir leurs collègues plusieurs fois par an, soit 6 % de moins qu'en 1985. Recevoir des collègues de travail se pratique évidemment plus durant la vie professionnelle active, soit jusque 55 ans environ, avec des moyennes annuelles qui plafonnent à 16 réceptions l'an pour les 25-35 ans et qui chutent à 4 après 55 ans. En prenant en compte le niveau d'éducation, on constate que les personnes de formation primaire reçoivent en moyenne 3 fois l'an alors que cette pratique s'élève à 11 en moyenne par an pour les personnes de niveau universitaire, la plus grande fréquence étant observée chez les personnes d'un niveau secondaire supérieur avec une moyenne annuelle de 14²⁴.

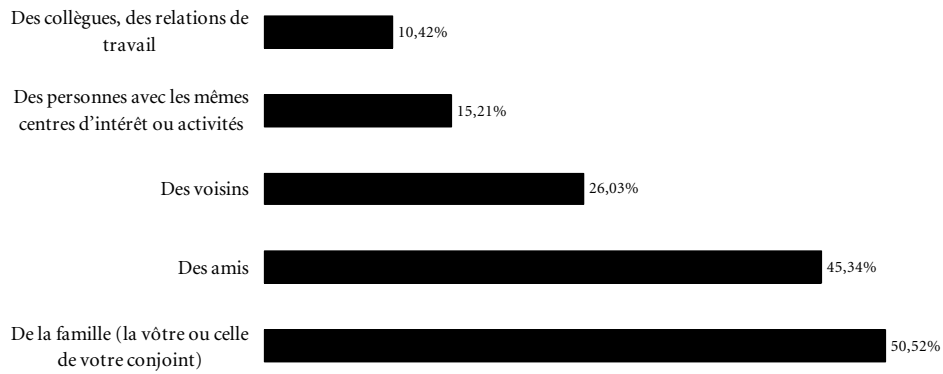
« Vous, personnellement, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de recevoir chez vous ? »

Si les francophones reçoivent volontiers à la maison, ils aiment aussi rendre visite à la famille et aux amis : la visite en famille concerne près de 92 % des francophones, soit 3 % de plus qu'en 1985 (78 % au moins une fois par mois en 2007, contre 69 % en 2005) et 75 % d'entre eux se rendent chez les amis au moins une fois par mois contre

²⁴ Maintenir un large réseau de relations est une manière de « tenir son rang » et caractérise plutôt les catégories sociales moyennes qui cherchent à consolider une position et accéder à un statut social plus élevé.

65 % en 1985. Globalement, la fréquence de visites à la famille et aux amis a augmenté de 5 % sur ces 25 dernières années.

Graphique 9 : Réceptions à domicile (2007)



3. LES PRATIQUES CULTURELLES EXTÉRIEURES

Pour examiner de plus près les sorties effectuées par environ trois quarts des francophones qui préfèrent les loisirs extérieurs, nous avons regroupé ensemble les sorties du même genre. Dans la mesure du possible et, pour faciliter les comparaisons en termes d'évolution, ces regroupements se rapprochent de ceux opérés en 1985²⁵. Ces portraits restent bien évidemment abstraits et ne relèvent que les caractéristiques principales des différentes pratiques.

3.1. LES SORTIES FLÂNERIES

Ce type de sorties groupe les activités de shopping et lèche-vitrines, la fréquentation des brocantes et marchés aux puces, les foires commerciales.

L'activité shopping et de lèche-vitrines est la plus répandue de ce type et concerne 88 % de la population francophone, soit une progression de 24 % par rapport à 1985. C'est à 92 % une activité féminine qui culmine dans des tranches d'âge allant de 16-24 (94 %) à 44 ans (91 %). Cette activité se déroule à 90 % dans les grands centres urbains. Elle se pratique par l'ensemble des francophones en relevant toutefois une légère prédominance pour les personnes de catégorie sociale supérieure. La fréquence mensuelle de cette activité est en augmentation de 21 % par rapport à 1985.

Flâner dans les brocantes et marchés aux puces est pratiqué à raison de 65 % par la population francophone, soit, une croissance de 13 % par rapport à 1985. Cette activité, aussi répandue chez les hommes que chez les femmes est un loisir urbain (grands centres et villes moyennes), pratiqué par une large tranche d'âge (72 % de 35-64) disposant d'un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur et réparti à 69 % dans les catégories sociales supérieures.

Visiter une foire commerciale est une activité qui touche 53 % de la population de référence, soit 6 % de moins qu'en 1985. On n'observe pas de différence de fréquentation selon le sexe. Cette activité est surtout pratiquée à 60 % par les tranches d'âge de 25-35 et de 45-54 ans de catégorie sociale supérieure (66 %) et d'un niveau d'enseignement supérieur également (61 %).

²⁵ Ces délimitations ne sont pas rigoureusement identiques et nous avons créé un groupement spécifique pour présenter les fréquentations de lieux culturels.

3.2. LES SORTIES PLEIN-AIR

Ce groupement de sorties rassemble la promenade dans l'espace vert en ville, la promenade en forêt ou à la campagne, le pique-nique dans la nature et la visite d'un zoo. Globalement, ces activités de plein air sont pratiquées par 51 % des francophones et progressent de 4 % par rapport à 1985 à l'exception de la promenade en forêt qui baisse de 10 % et du pique-nique dans la nature qui diminue de 4 %.

C'est la promenade dans un espace vert en ville qui augmente le plus en passant de 46 à 67 %. Cette activité, qui ne se différencie pas selon le sexe, est surtout pratiquée par les 16-34 ans d'un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur (77 %) et de catégorie sociale supérieure (75 %).

Se promener dans la forêt est une activité, sans différence significative selon le sexe et l'âge, qui concerne 64 % de l'échantillon total, soit 10 % de moins qu'en 1985. Alors qu'en 1985, la proportion de Bruxellois se promenant à la campagne était de 76 %, soit de 5 % supérieure aux Wallons, cette tendance s'inverse en 2007 avec une population de promeneurs en forêt majoritairement wallons (71 %) et, en particulier de la province de Luxembourg (84 %) par rapport aux 54 % de Bruxellois qui sortent en forêt ou à la campagne.

La visite au jardin zoologique est pratiquée par 38 % des francophones, soit 8 % de plus qu'en 1985 qui proviennent majoritairement des grands centres urbains (42 %). Ils se situent dans les tranches d'âge des 25-44 ans et sont pour la plupart de niveau d'enseignement supérieur (44 %) et de catégorie sociale supérieure (1 à 4)²⁶.

Enfin, le pique-nique dans la nature concerne 34 % de l'échantillon, soit 4 % de moins qu'en 1985. On ne distingue pas de différence entre le sexe et l'habitat, il est surtout pratiqué par les 25-34 ans de niveau d'éducation de l'enseignement supérieur (43 %).

3.3. LES SORTIES DIVERTISSEMENT

Ces sorties groupent celles du soir pour aller au restaurant, au café ou dans un bar, les sorties en discothèque ou le karaoké. Elles concernent également la participation aux fêtes populaires et carnivals.

²⁶ La définition de ces groupes sociaux est reprise du Centre d'information sur les médias (CIM). Les catégories s'obtiennent par le calcul d'un ratio qui porte sur le croisement entre la profession du principal responsable des revenus du ménage et son niveau d'instruction. Rangée par ordre de valeur résultant de la combinaison de ces deux variables, la population est découpée en huit groupes sensiblement égaux. Ces huit groupes sont regroupés en quatre groupes sociaux, correspondant aux quartiles de la distribution de ces variables combinées. Il ne s'agit donc pas de critères absolus mais relatifs (25 % par groupe social) ni d'une définition sociologique des classes sociales. Elle se rapproche plutôt d'une définition socioéconomique utilisée notamment par l'INSEE en France, laquelle s'établit à partir de la profession du chef de ménage pour définir les professions et catégories socioprofessionnelles.

Comme en 1985, les sorties restaurant restent le divertissement le plus répandu de ce groupement puisqu'elles concernent 84 % de la population, soit 17 % de plus qu'en 1985. Cette activité est largement partagée sans différence significative de sexe, d'habitat ou de région. Elle culmine avec les 25-44 ans (88,5 %) de niveaux d'éducation secondaire supérieur et supérieur (91 %). Cette pratique est beaucoup plus ancrée dans les catégories sociales supérieures qui s'y rendent au moins une fois par semaine (27 %) alors que les catégories sociales inférieures sont 8 % à s'y rendre au moins une fois par semaine.

Pour 50 % de ceux qui fréquentent les restaurants, c'est une activité au moins mensuelle (43 % en 85) et 14 % s'y rendent au moins une fois par semaine (10 % en 85).

La fréquentation des bars et cafés concerne 66 % de la population de référence. Elle progresse de 16 % par rapport aux résultats de 1985. Comme en 85 également, ce public est plutôt masculin (70 %) avec une forte représentation de jeunes (79 % de 16-34) majoritairement d'un niveau d'éducation supérieur. C'est une activité qui caractérise plutôt les grands centres urbains. Cette pratique est marquée par la régularité puisque un client sur trois s'y rend au moins une fois par semaine et deux clients sur trois s'y rendent une ou plusieurs fois par mois.

Sortir dans une discothèque est une activité partagée par 32 % des francophones, soit 3 % de plus qu'en 1985. Plutôt pratiquée par les hommes (35 %) majoritairement de la tranche d'âge 16-24 (68 %), cette activité décroît avec l'âge : 48 % pour les 25-34 et 37 % des 37-44 ans. On y croise principalement des personnes d'un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur (72 %) et de catégorie sociale supérieure (75 %).

La pratique du karaoké concerne 20 % de notre échantillon, principalement dans les grands centres urbains et sans distinction marquée de sexe ni de catégorie sociale. C'est une activité qui se partage de manière relativement égale entre les tranches d'âge les plus jeunes, soit en moyenne, 28 % pour les 16-34 et 23 % pour les 35-44 ans.

Les fêtes et carnivals réunissent respectivement 55 % et 28 % de la population étudiée, pratiquement à part égale entre hommes et femmes. Ces activités se répartissent de manière plutôt égale selon l'âge des participants en relevant une présence légèrement plus marquée des plus jeunes. Ventilée selon les niveaux d'éducation et de catégories sociales, la participation est assez bien répartie et, en termes de distribution régionale, on observe une répartition équilibrée en relevant toutefois un pic pour les fêtes en province de Namur et pour les carnivals en Brabant wallon.

3.4. LES SORTIES RÉUNIONS

Sont reprises dans ce groupement, les sorties à une réunion (parents d'élèves, locataires, association), à une manifestation politique ou syndicale, à une activité militante, associative ou bénévole.

Plus d'une personne sur trois participe quelquefois par an à une réunion et 10 % d'entre elles au moins une fois par mois. Cette fréquentation est en retrait par rapport à 1985 où l'on totalisait pour ces sorties 40 % de participation contre 35 % en 2007. Elle concerne plutôt les femmes actives (37 %) se situant dans les tranches d'âge de 35-54 ans. Ces personnes sont d'un niveau d'éducation de l'enseignement secondaire supérieur (41 %) et supérieur (44 %) et se situent dans les catégories sociales correspondantes (de 1 à 4).

Participer à une manifestation syndicale ou politique attire en moyenne 25 % de la population, soit 7 % de plus qu'en 1985. Cette activité concerne plutôt les hommes actifs (28 %) qui se situent majoritairement dans la tranche d'âge des 45-54 ans. Ils sont généralement d'un niveau d'enseignement secondaire supérieur et supérieur (30 %) et se distribuent dans les catégories sociales supérieures de 1 à 4 (31 %). Le Hainaut (33 %) et le Luxembourg (32 %) contribuent plus volontiers à cette activité

Se rendre à une activité militante, associative ou bénévole concerne 24 % de notre échantillon, soit 1 personne sur 4 ; 11 % d'entre elles y participent au moins une fois par mois. C'est une activité également partagée entre hommes et femmes, situés majoritairement dans la tranche d'âge des 55-64 (28 %), d'un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur (33 %) et de catégorie sociale supérieure 1-2 (34 %).

Les réponses à cette question qui ne distinguait pas le type d'activité ou d'associations s'affinent par d'autres résultats relatifs à la vie associative. Ces chiffres confirment d'une part qu'une personne sur quatre s'implique dans la vie associative (24 %), que 9 % d'entre elles le font dans un club sportif et 4 % dans une association culturelle. Elles sont suivies par les associations artistiques, de quartier, syndicales ou politiques et d'organisations de jeunesse, qui récoltent chacune 2 % de participation. Viennent ensuite avec 1 % de participation les associations féminines et de coopération au développement. De manière générale la pratique associative se développe au fur et à mesure que l'on s'éloigne des grands centres urbains et des villes. Elle est directement proportionnelle au niveau d'étude atteint et à la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance. L'habitant de la province de Luxembourg semble le plus « associatif » et celui du Brabant wallon le plus sportif. C'est à Bruxelles que l'on trouvera le moins de personnes impliquées dans les associations. Par ailleurs, plus d'un tiers des personnes engagées dans la vie associative y exercent des responsabilités.

3.5. LES SORTIES FORMATION

Ce type de sortie, non repris en 1985, reprend les activités telles que la participation à une conférence, à un club de langue ou à un cours du soir.

Aller écouter une conférence est une activité pratiquée par 29 % de la population francophone. Elle se répartit également entre les sexes et se situe majoritairement dans une moyenne d'âge de 45-54 ans (33 %). Elle provient plutôt des grands centres urbains (31 %) et bénéficie d'un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur (48 %) situé dans la catégorie sociale supérieure (49 %).

Suivre un cours du soir est une activité pratiquée par 13 % de la population francophone et pour 6 % d'entre eux, à raison d'une fois par mois ou plus (4 % une fois par semaine). On n'observe pas de disparité hommes-femmes et la moitié de ceux et celles qui fréquentent le cours une fois par semaine ont un emploi. Ce sont des personnes jeunes (la majorité est âgée de moins de 34 ans) qui disposent déjà d'un niveau de formation élevé qui suivent le plus souvent ces cours (8 % niveau supérieur). À l'inverse, plus le niveau initial est faible et moins on retrouve ces personnes (1 % d'entre eux n'a aucun diplôme ou au maximum un diplôme primaire).

Participer à un club de langues est une pratique qui concerne 6 % de l'échantillon dont 2 % s'y rendent au moins une fois par mois. Cette pratique, qui caractérise plutôt les francophones habitant les grands centres urbains, est également répartie sur les classes d'âge et se concentre plutôt dans les catégories sociales supérieures.

3.6. LES SORTIES COMPÉTITIONS SPORTIVES

Se rendre à une manifestation sportive payante concerne 29 % de l'échantillon total. Ce public est majoritairement composé d'hommes âgés de moins de 44 ans (avec un maximum de participation pour les 16-24) qui délaissent progressivement cette pratique à partir de la cinquantaine. Ce constat est semblable à celui qui a été fait en 1985, en enregistrant cependant un léger fléchissement de la participation globale (- 2 % par rapport à 1985). Cette pratique reste toutefois intense pour ceux qui s'y adonnent avec une participation hebdomadaire de 16 % (17 % en 1985). On remarque, par contre, une diminution plus significative de la participation mensuelle qui descend à 38 % en comparaison des 43 % enregistrés en 1985. Comme en 1985, cette activité attire plus les Wallons (31 %) que les Bruxellois (24 %) et, en considérant la fréquentation annuelle (au moins une fois par an), elle est pratiquée majoritairement par un public de niveau d'éducation secondaire supérieur et supérieur. Cependant, en considérant la fréquentation mensuelle, cette pratique s'équilibre entre niveaux d'éducation et catégories sociales

4. LA FRÉQUENTATION DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Pour cette partie, nous avons groupé les sorties qui revêtent un caractère culturel au sens restreint du terme, c'est-à-dire la fréquentation d'institutions généralement soutenues dans le cadre des politiques culturelles publiques, qui proposent un produit artistique qui est soit « vivant », tels qu'un concert de musique ou une représentation théâtrale, soit « visuel ou plastique », comme les œuvres exposées dans une galerie ou un musée ou encore le ciné-club et cinéma. Ces deux types de sorties ne couvrent évidemment pas l'ensemble des activités ou productions culturelles hors domicile puisqu'à celles-ci il faut ajouter, par exemple, le domaine de la littérature et la fréquentation des bibliothèques publiques, l'univers des productions audiovisuelles et numériques et la fréquentation des médiathèques ou encore, le domaine du patrimoine (dont font partie les musées) auquel s'ajoutent notamment les monuments historiques et l'archéologie. Ces dernières pratiques ne sont pas évoquées dans cette partie, elles feront l'objet d'un traitement spécifique dans les chapitres suivants.

4.1. L'AGENDA CULTUREL LOCAL

Avant d'entrer dans le vif du sujet, on s'intéressera d'abord sur la manière dont les gens s'informent de l'actualité en matière de spectacles ou d'événements culturels.

À la question de savoir si les personnes sont habituellement au courant de l'agenda culturel de leur lieu d'habitat, la moitié des personnes interrogées répondent positivement : c'est pratiquement similaire au résultat de 1985, époque à laquelle 48 % des personnes déclaraient être au courant de ces activités.

La connaissance de l'agenda culturel local s'accroît avec l'âge, partant d'une faible connaissance pour les 16-24 (38 %) pour cumuler dans la tranche des 55-64 ans (59 %). Ce sont les personnes du niveau d'éducation secondaire inférieur qui déclarent être les moins informées (40 %) des activités culturelles locales et, à l'inverse, ce sont les personnes de niveau supérieur qui sont les plus informées (61 %). On observe encore la même corrélation positive entre le meilleur niveau d'information et l'appartenance à la catégorie sociale supérieure. Cet agenda culturel est mieux connu en Wallonie (59 %) qu'à Bruxelles (35 %) et également mieux connu

dans les villes (63 %) et le non-urbain (60 %) que dans les grands centres (41 %). En Wallonie, c'est dans le Luxembourg (80 %) que l'on connaît le plus cet agenda et c'est en Hainaut où l'on est le moins informé (54 %).

Alors qu'en 1985, le moyen d'information privilégié était la presse quotidienne (45 %), c'est aujourd'hui la presse gratuite (64 %) qui est la plus utilisée pour s'informer, suivie des affiches (29 %), des amis et connaissances (26 %), des tracts et prospectus (25 %), et enfin de la presse quotidienne et ses pages culturelles (19 %). Les moyens de communication encore évoqués en 1985 tels qu'une chaîne de télévision nationale (27 %) ou la radio (23 %) figurent aujourd'hui au dessous des 10 %. Nouveau venu sur la scène des médias (par rapport à l'enquête de 1985), l'internet est maintenant utilisé par 11 % des personnes interrogées.

En fonction de leur âge, les francophones privilégient certaines sources d'information. Ainsi, pour comparer les classes d'âges des plus jeunes aux plus âgées, les premiers utiliseront davantage les affiches, les amis, les tracts et internet et les personnes plus âgées utiliseront leur réseau d'amis, les invitations, la presse magazine et la TV locale/communautaire.

4.2. LES SORTIES ARTS VIVANTS

Ce regroupement reprend les activités de théâtre, les festivals et concerts de musique pop²⁷ et classique, la danse, l'opéra et l'opérette, le cirque et le spectacle d'humoriste.

Tableau 1 : Les sorties arts vivants (en %)

	Total		Au moins 1 fois/semaine		Au moins 1 fois/mois		Quelques fois/an		Jamais	
	2007	1985	2007	1985	2007	1985	2007	1985	2007	1985
Aller à un festival	34	20	1	-	6	1	27	17	66	80
Aller au théâtre	34	32	1	1	6	5	28	26	66	68
Aller à un concert pop, folk, rock, jazz	32	19	-	1	4	3	27	14	68	81
Aller à un spectacle d'humoriste	29	25	-	1	2	2	26	22	71	75
Aller à un concert de musique classique	20	20	1	1	3	3	16	16	80	80
Aller à un spectacle de danse	18	15	1	-	2	1	15	13	82	85
Aller au cirque	18	18	-	-	1	1	17	16	82	82
Aller à un spectacle d'opéra ou d'opérette	12	9	-	-	1	1	10	8	88	91

²⁷ Le terme « musique pop » a été conservé tel qu'en 1985 dans la mesure où il renvoie aux musiques « populaires » et dès lors « non classiques ». Il englobe toutes les autres formes de musiques contemporaines : musiques insolites, musiques du monde, jazz, blues, chanson française, rock, musiques urbaines, hip-hop, etc.

De l'ensemble de ces activités, le festival s'impose comme formule majeure avec une progression de 14 %, occupant aujourd'hui une première place alors qu'en 1985 il rassemblait le même nombre de personnes que pour un concert pop ou classique.

Il faut toutefois rappeler que le festival est d'abord une modalité d'organisation qui recouvre plusieurs formes d'expressions²⁸. Si celles-ci sont majoritairement musicales, on y trouvera aussi d'autres contenus comme le conte, les danses folkloriques, le théâtre, le film ou encore des formules mixtes reprenant plusieurs formes d'expression artistique. La question posée mettait l'accent sur la fréquentation du festival, qu'il soit de musique, de théâtre, cinéma, BD ou d'art. Les réponses à cette question recouvrent dès lors en partie la participation aux autres types de spectacles.

En considérant la fréquentation annuelle (quelques fois par an), c'est, comme on peut s'y attendre, une population jeune, équilibrée dans la répartition hommes-femmes, qui pratique cette activité (45 % de 16-24 et 42 % de 25-34) venant majoritairement des grands centres urbains (39 %), d'un niveau d'éducation relevant du secondaire supérieur (29 %) et supérieur (39 %) et située dans les catégories sociales supérieures (1 à 4).

À égalité en termes de fréquentation vient le théâtre, qui progresse de 2 % par rapport à 1985. Comme en 1985, les femmes (37 %) ont fréquenté annuellement le théâtre plus que les hommes (31 %) et plus régulièrement. Cet écart diminue toutefois de 2 % en comparaison de 1985. En terme de régularité, c'est la tranche des 55-64 ans qui est la plus fidèle (42 %), alors qu'en 1985, c'était surtout le public autour de la quarantaine qui se rendait le plus assidûment au théâtre (40 %). La plus faible fréquentation se situe dans la tranche d'âge des 25-34. Cette fréquentation est plus forte à Bruxelles (39 %) qu'en Wallonie (31 %) et c'est majoritairement un public d'un niveau de l'enseignement supérieur (50 %) qui pratique le plus régulièrement cette activité (45 %). Ce sont les francophones de la catégorie supérieure (1-2) qui s'y rendent le plus (52 %) en comparaison des 24 % de la catégorie 7-8 qui s'est rendue au théâtre en 2007.

Les concerts de musique pop, folk, rock ou jazz²⁹ concernent 32 % de l'échantillon total, soit une progression significative de 13 % par rapport à 1985. Fréquentés annuellement de la même manière par les hommes et femmes et, essentiellement des classes d'âges 16-24 (51 %) et 25-34 (56 %), la participation à ces manifestations est légèrement plus forte en Wallonie (69 %) qu'à Bruxelles (67 %). Une corrélation entre le niveau d'éducation et la fréquentation annuelle des concerts de musique se dessine également puisque celle-ci est proportionnelle au niveau d'éducation atteint : 13 % pour le niveau primaire, 23 % pour le niveau secondaire inférieur, 34 % pour le secondaire supérieur et 45 % pour les francophones ayant un niveau d'éducation supérieur. Les corrélations s'établissent de la même manière pour les catégories sociales.

Le spectacle d'humoriste rassemble 29 % de la population francophone, soit 4 % de plus qu'en 1985, hommes et femmes de tout âge et en représentation équilibrée (sauf

²⁸ Sur <www.festivals.be/>, site internet belge recensant les festivals en Belgique en 2008, on dénombre 524 manifestations sous le vocable « festival » dont environ 40 % se déroulent en Communauté française.

²⁹ Cette succession de genres de musiques est reprise dans la question.

une baisse significative, comme pour tous les autres spectacles, après 65 ans). On retrouve pratiquement à part égale une majorité de personnes de niveau secondaire supérieur et supérieur (34 %) en comparaison du niveau primaire (14 %) et des catégories sociales « correspondantes » soit, 35 % des catégories 1-2 et 3-4 contre 19 % de la catégorie 7-8.

Le concert de musique classique est une activité qui obtient le même score de fréquentation qu'en 1985, soit 20 %. La participation annuelle est plus forte dans la catégorie des 55-64 (28 %), soit le double des 16-34. Ils sont toutefois encore 22 % à s'y rendre après 65 ans. En 1985, c'étaient les personnes dans la quarantaine qui étaient les plus représentées : un public de niveau d'éducation supérieur (33 %) situé dans les catégories sociales supérieures (36 %). Le public de niveau secondaire inférieur représente 10 % et la catégorie sociale la plus faible (7-8) est présente à raison de 11 %. Cette représentation en termes de catégories sociales et niveaux d'éducation est globalement similaire à la situation de 1985.

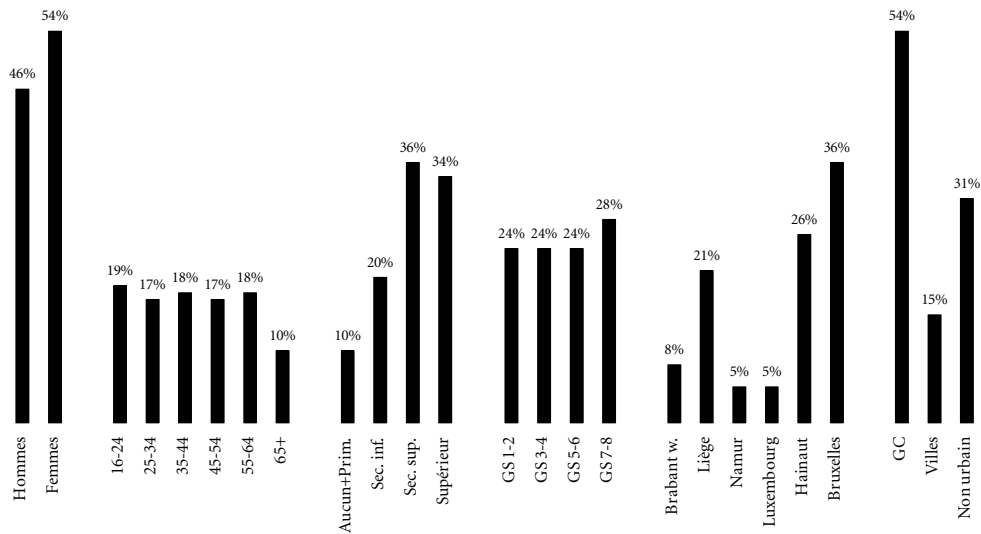
La fréquentation des spectacles de danse modernes ou classiques (18 %) progresse légèrement par rapport à 1985. Cette activité est plus pratiquée par les femmes (22 %) que par les hommes (14 %) et de manière assez égale (20 % en moyenne) dans les différentes tranches d'âges qui vont de 16 à 54 ans. Au delà de cet âge, la fréquentation descend à 16 % pour les 55-64 et à 10 % pour les plus de 65 ans. Cette activité se pratique un peu plus à Bruxelles qu'en Wallonie (respectivement 20 et 18 %) ; elle attire un public majoritairement des grands centres urbains (20 %) d'un niveau d'enseignement secondaire supérieur (20 %) et supérieur (25 %) situé dans les catégories sociales supérieures.

Le cirque est fréquenté par 18 % de l'échantillon total, soit le même pourcentage qu'en 1985. Son public est majoritairement composé des 25-44 ans d'un niveau d'éducation de l'enseignement secondaire supérieur (20 %) et supérieur (21 %). On n'observe pas de différences régionales significatives mais une légère accentuation de la pratique dans les grands centres urbains.

Le spectacle d'opéra et d'opérette vient en dernier en termes de fréquentation de cette catégorie en arts vivants avec 12 % de participation, soit 3 de plus qu'en 1985. Si en 1985 on observait que ces spectacles étaient plus appréciés par les répondants de 45 à 55 ans, c'est majoritairement un public de plus de 65 ans qui le fréquente aujourd'hui (21 %). Provenant plutôt des grands centres urbains, ce public est issu pour 21 % de la catégorie sociale supérieure, cette participation diminuant au fur et à mesure que l'on descend de catégorie pour atteindre les 10 % dans la catégorie sociale la plus faible.

En synthèse de cette revue des fréquentations reprises dans le graphique 10 ci-dessous, on constate que 66 % des francophones ont pratiqué au cours des 12 derniers mois au moins une activité de loisirs repris dans les arts vivants. Ce tableau peut sembler être en contradiction avec l'examen plus détaillé de chaque pratique dans la mesure où la sommation de ces participations neutralise les écarts et gomme les distinctions entre les différentes inscriptions sociales et éducatives des individus. Il rend compte simplement du fait d'avoir eu au cours des douze derniers mois au moins une fréquentation d'une des activités reprises dans les arts vivants.

Graphique 10 : Francophones ayant fréquenté les arts du vivant (2007)



Base : Ont fréquenté les arts vivants – n=1330.

Plus fréquentée par les femmes que par les hommes, l'activité du spectacle vivant est pratiquée de la même manière par les différentes classes d'âges (moyenne de 18 %) à l'exception d'une forte diminution après 65 ans. Près de 7 personnes sur 10 possèdent au moins un niveau d'enseignement secondaire supérieur et, en termes de catégories sociales, la fréquentation, identique pour les catégories de 1 à 6, devient légèrement supérieure pour la catégorie la plus faible (7-8), numériquement et proportionnellement plus nombreuse dans la mesure où ils représentent globalement 32 % de l'échantillon total (en nombre absolu pour ce tableau, la catégorie 1-2 compte 321 personnes et la catégorie 7-8 en compte 370). L'examen contraire, soit, le profil des personnes qui n'ont pas assisté à un spectacle vivant dans les 12 derniers mois, fait d'ailleurs apparaître que 58 % d'entre eux sont de niveau d'enseignement primaire (20 % pour le supérieur) et qu'ils sont 44 % à appartenir à la catégorie sociale la plus faible (7-8) contre 19 % de la catégorie 1-2 à n'être pas allés à un spectacle vivant au cours des douze derniers mois. C'est à Bruxelles et plus généralement dans les grands centres urbains que ces pratiques sont le plus développées.

En 1985, 57 % des personnes interrogées auraient souhaité se rendre davantage au cinéma, au théâtre ou assister à un concert, elles sont aujourd'hui 52 %, soit 5 % de moins qu'en 1985, à souhaiter s'y rendre plus souvent. Par ailleurs, nous avons vu que la fréquentation du spectacle a globalement augmenté de 5 % également (hors festivals) depuis 1985.

En examinant les obstacles à la fréquentation du spectacle (la question, identique à celle qui a été posée en 1985, concernait le théâtre, le cinéma et les concerts de musique), les deux principales raisons évoquées en 1985 étaient le manque de temps (44 %) et le prix d'entrée trop élevé (34 %). En 2007, ce sont les mêmes raisons qui

sont données mais elles apparaissent dans l'ordre inverse : pour 26 %, c'est le coût trop élevé et pour 24 % par manque de temps. Ces motifs ne veulent toutefois pas dire que les personnes ne sortent pas mais qu'elles choisissent plutôt de faire autre chose. En effet, parmi celles qui ne souhaitent pas sortir plus souvent en 1985, la raison principale était « qu'on était bien chez soi » (49 %), alors qu'aujourd'hui, elles ne sont plus que 15 % à invoquer la même raison.

4.3. LES SORTIES ARTS VISUELS

Sous cette appellation qui rassemble les productions culturelles « perçues par l'œil », nous distinguerons les sorties pour la visite des expositions de peinture et sculpture, de photographie, la fréquentation des galeries d'art, des musées, des salles de cinéma et des ciné-clubs.

Tableau 2 : Sorties arts visuels (en %)

	Total		Au moins 1 fois/semaine		Au moins 1 fois/mois		Quelques fois/an		Jamais	
	2007	1985	2007	1985	2007	1985	2007	1985	2007	1985
Aller au cinéma	69	58	5	5	27	17	37	35	31	42
Visiter un monument historique	38	-	-	-	2	-	36	-	62	-
Visiter un musée	36	45	-	-	3	6	32	39	64	55
Aller à une exposition d'art (peinture, sculpture)	28	37	1	1	3	5	29	25	72	63
Aller dans une galerie d'art	26	-	-	-	2	-	23	-	74	-
Aller à une exposition de photographies	21	-	-	-	2	-	19	-	79	-
Aller dans un parc d'aventures scientifiques	13	-	-	-	-	-	13	-	87	-
Aller dans un ciné-club	11	13	-	1	3	3	7	8	89	87

Comme en 1985, le cinéma est l'activité culturelle qui attire le plus large public avec 69 % de personnes qui déclarent l'avoir fréquenté au moins une fois dans les douze derniers mois, soit 11 % de plus qu'en 1985. La régularité de cette pratique augmente également puisque 47 % d'entre eux s'y sont rendus au moins une fois par mois, soit 7 % de plus qu'en 1985. Pratiquée de manière égale par les hommes et les femmes, les différences se manifestent au travers de l'âge des publics : le cinéma attire d'abord les 16-24 (94 %), puis les 25-34 (84 %) suivis des 35-44 (76 %). La plus faible fréquentation s'observe pour les plus de 65 ans (32 %). Les deux premières classes d'âge sont aussi les plus régulières avec une fréquentation mensuelle de 47 % pour les 16-24 et de 37 % pour les 25-34 ans. Si on n'observe pas de différence significative entre la Wallonie et Bruxelles, c'est surtout dans les grands centres urbains que cette pratique est la plus répandue (73 %) en comparaison des villes (63 %) et le « non-urbain » (65 %). Des distinctions apparaissent également lorsque l'on examine la fréquentation et le niveau d'enseignement, puisque les francophones d'un niveau

primaire et secondaire inférieur étaient 19 % à s'y rendre une fois par mois, alors que les francophones de niveau d'éducation secondaire supérieur et supérieur étaient 31 % à le fréquenter mensuellement.

Visiter des lieux historiques³⁰ est une activité pratiquée par 38 % des francophones. L'ordre de préférence des lieux les plus visités s'établit comme suit : les églises, monastères et abbayes (44 %), les quartiers anciens ou centres historiques des villes (44 %), les châteaux forts, citadelles et remparts (36 %), les cathédrales (35 %), les autres monuments non religieux (20 %) et les sites industriels (10 %). C'est d'abord à l'étranger (48 %) que ces francophones visitent ces lieux, puis en Belgique au cours d'un séjour touristique (25 %). Les monuments historiques de la commune ou de la région d'habitat sont visités par 19 % de personnes et 6 % le font au cours d'une excursion à Bruxelles. Ces visites se font en couple (28 %) ou entre amis (28 %), en famille avec enfants de moins de 18 ans (19 %) ou individuellement (10 %). Le profil général de ces visiteurs est également réparti entre hommes et femmes, avec des fréquentations plus élevées dans les tranches d'âges des 25-34 (42 %) et des 45-64 (40 %). La grande majorité d'entre eux détient un diplôme de l'enseignement supérieur (55 %) et se situe dans la catégorie sociale supérieure (58 %).

Avec 36 % de participation pour cette activité, la visite d'un musée vient en troisième position dans ce tableau général avec toutefois une diminution importante (- 9 %) en comparaison des résultats de 1985. Cet écart, relativement important, ne s'explique pas aujourd'hui. Le chiffre de 45 % est par ailleurs un résultat de fréquentation fort élevé. À titre indicatif, on obtient en France pour la même question posée en 1997, un résultat de 33 %, soit 3 % de moins qu'en Communauté française³¹.

Visités de la même manière par les hommes et femmes, les musées attirent davantage des personnes entre 45 et 54 ans (42 %) et 55-65 (37 %). Celles-ci sont majoritairement détentrices d'un diplôme de l'enseignement supérieur (57 %) en comparaison des 17 % de personnes de niveau primaire. Ces proportions sont globalement identiques aux chiffres relevés en 1985. En Wallonie, le Brabant wallon (44 %) et la province de Liège (40 %) se distinguent par une fréquentation élevée, ainsi que Bruxelles (40 %). Cette pratique est plutôt le propre des grands centres urbains (39 %).

Les musées³² les plus visités portent sur les Beaux-Arts (32 %), l'histoire (22 %), les sciences naturelles (21 %) et l'art contemporain (19 %). Parmi les visiteurs, 40 % d'entre eux ont eu recours à un guide. Ces visites se font en couple (28 %), avec des amis (27 %), seul (16 %), en famille avec des enfants âgés de moins de 18 ans (15 %),

³⁰ Les lieux historiques et les sites archéologiques ont fait l'objet de questions spécifiques. On n'observe pas de différences majeures dans le public qui visite ces deux lieux si ce n'est une fréquentation plus faible pour les sites archéologiques (15 %), visités un peu plus par les hommes (18 %) que par les femmes (13 %) majoritairement âgés de plus de 45 ans.

³¹ Une autre étude conduite en 2002 en Communauté française indiquait un chiffre de 40 % pour la fréquentation cumulée des musées et expositions. Ce pourcentage, jugé interpellant déjà, se rapproche toutefois des 36 % obtenus dans notre enquête 2007. « Pratiques et attitudes face à la lecture », *Cahiers du CLPCF*, décembre 2002, Ministère de la Communauté française, Service général des lettres et du livre, pp. 26 et 27.

³² Les musées ont également fait l'objet de plusieurs questions portant notamment sur le type de musées visités, la visite guidée et les circonstances de visite. Les résultats sont présentés ici de manière synthétique.

en groupe scolaire ou de troisième âge (8 %). Près de 65 % des francophones qui ont visité un musée au cours des douze derniers mois l'ont fait à l'étranger (31 %), dans la commune ou la région d'habitat (30 %), au cours d'un séjour touristique en Belgique (20 %) ou au cours d'une excursion à Bruxelles (16 %). Le profil des visiteurs de musées correspond grosso modo au profil des personnes qui souhaiteraient visiter plus souvent les musées (36 %). Les deux raisons principales invoquées par les francophones pour ne pas visiter (ou ne pas visiter plus souvent) un musée sont le manque d'intérêt (39 %) et le manque de temps (25 %). Parmi les autres raisons, le coût trop élevé d'entrée est mentionné par 9 % de la population.

La fréquentation des expositions d'art (de peinture ou de sculpture) concerne 28 % de l'échantillon total, soit une baisse de 9 % par rapport aux chiffres obtenus dans l'enquête de 1985³³. Son public, légèrement plus féminin (29 % par rapport aux 26 % d'hommes) se situe plutôt dans les tranches d'âge 45-65 ans (34 %), d'un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur (46 %) situé dans la catégorie sociale supérieure (47 %). Ces pratiques sont plus fréquentes dans les grands centres urbains et en Wallonie. Les provinces de Luxembourg (42 %) et de Liège (34 %) affichent un pourcentage de fréquentation légèrement plus élevé qu'à Bruxelles (30 %).

Les visites d'expositions de photographies attirent 21 % de l'échantillon total et le passage dans une galerie d'art 25 % des francophones. Les caractéristiques générales de ces publics sont identiques avec une participation plus marquée pour les 45-54 ans. Ils se caractérisent par un niveau d'éducation supérieur et habitent plutôt les grands centres urbains.

Le parc d'aventure scientifique attire 13 % des francophones, les hommes en plus grand nombre (16 %) que les femmes (11 %). Les tranches d'âge des 25-34 (18 %) et des 16-24 (16 %) se distinguent des autres classes d'âge. Ils sont d'un niveau d'enseignement du secondaire supérieur et supérieur (17 %) en comparaison des 5 % de personnes du niveau d'enseignement primaire et se situent dans les catégories sociales supérieures. C'est une activité qui caractérise plutôt les habitants des grands centres urbains (16 %) et en particulier ceux qui résident en province de Hainaut³⁴ (19 %).

La fréquentation du ciné-club affiche le pourcentage le plus faible de ce tableau avec une participation de 11 %, soit une baisse de 2 % par rapport à 1985. C'est par ailleurs une des pratiques les plus intensives, puisque une personne sur trois s'y rend au moins une fois par mois. Fréquenté un peu plus par les hommes (13 %) que par les femmes (9 %), son public se situe plutôt dans la tranche d'âge des 25-34 (15 %) mais se répartit assez équitablement dans les autres tranches d'âge jusque 65 ans avec une moyenne de 10 %. Cette pratique qui caractérise plutôt les grands centres urbains (13 %) attire un public majoritairement issu de l'enseignement supérieur (16 %) en comparaison des 6 % de personnes possédant un diplôme d'enseignement primaire.

Sur l'ensemble des personnes (28 %) qui ont visité au moins une fois une exposition d'art en 2007 (peinture, sculpture), 44 % d'entre elles souhaiteraient s'y rendre plus

³³ Bien que la diminution de fréquentation soit importante (- 9 %), le chiffre de fréquentation obtenu (28 %) est beaucoup plus proche des chiffres de fréquentation obtenus en France, soit 25 %.

³⁴ Le seul parc d'aventure scientifique en Communauté française est situé à Frameries, en province de Hainaut.

souvent, soit 4 % de plus qu'en 1985. Pour celles qui ne souhaitent pas s'y rendre plus souvent, les motifs évoqués sont le manque d'intérêt pour cette activité (40 %) et le manque de temps (30 %). En 1985, c'était dans le même ordre, le manque d'intérêt qui figurait en première position (64 %), suivi du manque de temps pour 53 %. Le fait qu'il n'y ait pas de salle d'exposition « près de chez moi » constitue un obstacle pour 11 % de personnes alors qu'elles étaient 19 % à le signaler en 1985. En 2007, le prix d'entrée trop élevé est une raison présentée par 11 % des répondants, soit 2 % de plus qu'en 1985.

4.4. SORTIES POUR EMPRUNTER EN BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUE

Pour compléter cette présentation générale des sorties culturelles, nous y ajoutons la fréquentation des bibliothèques (publiques, privées, scolaires et d'entreprises) et des médiathèques pour l'emprunt de livres ou de supports audiovisuels³⁵. Bien que la fonction de « prêt » reste la fonction principale, (c'est à 90 % la raison de fréquentation d'une bibliothèque), il faut préciser que l'emprunt dans l'une ou l'autre de ces institutions n'est pas un indicateur complet de fréquentation dans la mesure où celles-ci offrent d'autres services que le prêt. C'est le cas notamment des bibliothèques publiques qui sont fréquentées également par des personnes qui viennent y consulter des revues, lire les journaux, assister à une conférence ou participer à une animation. Ces fréquentations n'entrent donc pas en ligne de compte dans les descriptions qui suivent. Ne sont prises en compte ici que les fréquentations pour effectuer un emprunt³⁶.

En fait d'emprunt audiovisuel, sur 29 % de personnes qui ont effectué un emprunt (DVD, CD ou cassette), 18 % l'ont fait dans une médiathèque ou dans un discobus, soit 5 % de l'échantillon total. C'est la tranche des 45-54 ans (22 %) qui représente son public le plus nombreux en regard des 6 % se situant dans la tranche des 16-24 ans. Il se caractérise encore par un niveau d'enseignement supérieur (23 %) majoritairement situé dans la catégorie sociale supérieure (22 %). L'emprunt en médiathèque se pratique plus dans les grands centres urbains.

En 1985, sur 24 % de personnes empruntant ces supports, un quart d'entre-elles le faisaient dans une médiathèque ou un discobus, soit environ 6 % de l'échantillon total.

Tant en 1985 qu'en 2007, l'emprunt audiovisuel se fait majoritairement auprès des amis et connaissances (près de 80 %).

³⁵ Ces deux secteurs seront développés dans les pages qui suivent aux sections « Lecture » et « Écoute de la musique »

³⁶ Une étude menée en 2002 sur les pratiques et attitudes face à la lecture obtient le chiffre de 19 % de fréquentation des bibliothèques publiques en cumulant l'emprunt et la consultation. *Les Cahiers du CLPCF*, décembre 2002.

Pour l'emprunt en bibliothèque, sur l'ensemble des personnes qui ont lu au moins un livre au cours des douze mois qui précédaient l'enquête, soit 66 % de l'échantillon total, 41 % l'ont emprunté en bibliothèque publique, 10 % en bibliothèque universitaire, 2 % en bibliothèque d'entreprise et 1 % en bibliothèque itinérante. Pour la lecture publique, cela représente 11 % de la population totale en comparaison des 12 % de personnes qui, en 1985, empruntaient un livre en bibliothèque publique³⁷. Le profil du public emprunteur est assez bien réparti entre les tranches d'âge, culminant avec les 16-24 (46 %), suivis des tranches des 45 ans aux 65 ans et plus (moyenne de 42 %), la tranche la plus faible se situant entre 25-44 (près de 33 %). Les niveaux d'éducation les plus représentés se situent dans le secondaire supérieur (45 %) et sont directement suivis des niveaux de l'enseignement primaire à égalité avec l'enseignement supérieur (38 %). On voit ici essentiellement l'effet des fréquentations scolaires.

4.5. LA FRÉQUENTATION GLOBALE DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Comme pour la représentation générale des fréquentations du spectacle vivant, nous avons regroupé dans ce tableau les participations pour l'ensemble des activités culturelles présentées dans ce chapitre. À nouveau, il convient d'être prudent dans l'interprétation de ce graphique dans la mesure où sont comptabilisées ici toutes les personnes qui ont participé au moins une fois dans les 12 derniers mois précédant l'enquête à l'une des activités reprises ci-dessus. Le poids d'une personne qui s'est rendue une seule fois durant l'année au cinéma est donc équivalent au poids de celle qui s'y rendrait plusieurs fois par mois. Ce tableau reprend pratiquement toutes les activités présentées ci-dessus dans le détail : celles relevant des arts vivants et des arts visuels auxquelles s'ajoutent les fréquentations des bibliothèques publiques et des médiathèques, soit 17 sortes d'activités³⁸ de loisirs différents.

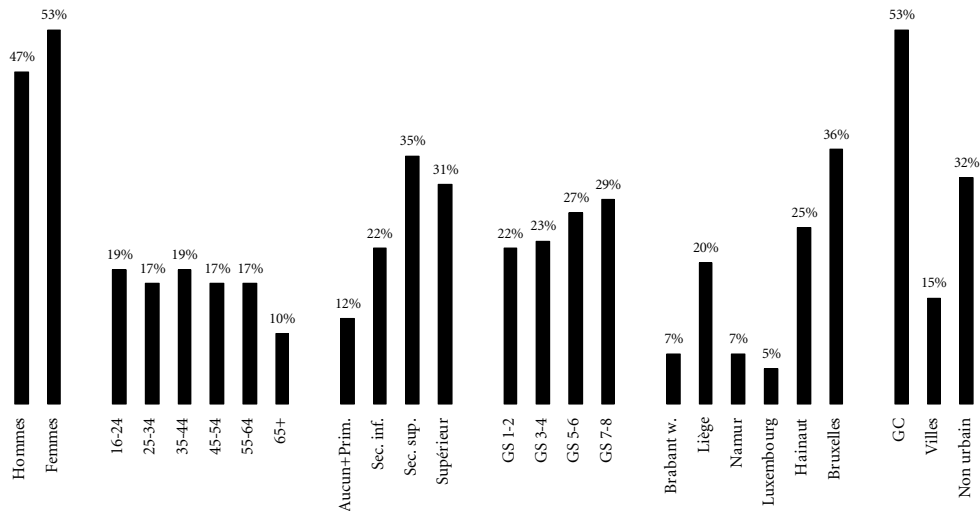
Durant les douze derniers mois, 82 % des francophones ont pratiqué au moins une fois l'une des activités reprises dans ce tableau général. Les éléments les plus significatifs de ce profil général font apparaître une fréquentation plus forte pour les femmes que pour les hommes, participation qui décroît avec l'âge. La répartition des niveaux d'éducation apparaît clairement avec une pointe maximale pour les

³⁷ Le dernier bilan du réseau public de lecture en Communauté française fait le constat d'une diminution de 9 % du nombre d'usagers individuels (évolutions 2007 par rapport à 2006). Malgré cela, il faut souligner que le nombre de livres empruntés est en légère augmentation et que les autres services proposés par le réseau de lecture publique connaissent des évolutions positives. Ainsi, entre 2003 et 2007, le nombre d'usagers collectifs est en augmentation de 29 %, le nombre de personnes participant aux animations augmente de 80 % et le nombre de personnes touchées par les initiations internet augmente de 35 %. Cf. « Le réseau public de lecture en Communauté française. Évolutions 2007 », Hors-série des *Cahiers du CLPCF*, février 2009.

³⁸ Les activités reprises sont les suivantes : opéra et opérette, danse, cirque, musique classique, musiques rock, jazz, pop, spectacles d'humoristes, théâtre, festivals, exposition d'art, de peinture et de sculpture, de photographie, visites de musées et de galeries d'art, emprunts en bibliothèque et en médiathèques, cinéma et ciné-club.

personnes du niveau secondaire supérieur. Comme pour le graphique précédent, la représentation par catégories sociales correspond grosso modo au poids que ces catégories représentent dans notre échantillon, ce qui explique une représentation plus forte des catégories les plus faibles (7-8).

Graphique 11 : Fréquentation globale des institutions culturelles et du cinéma (2007)



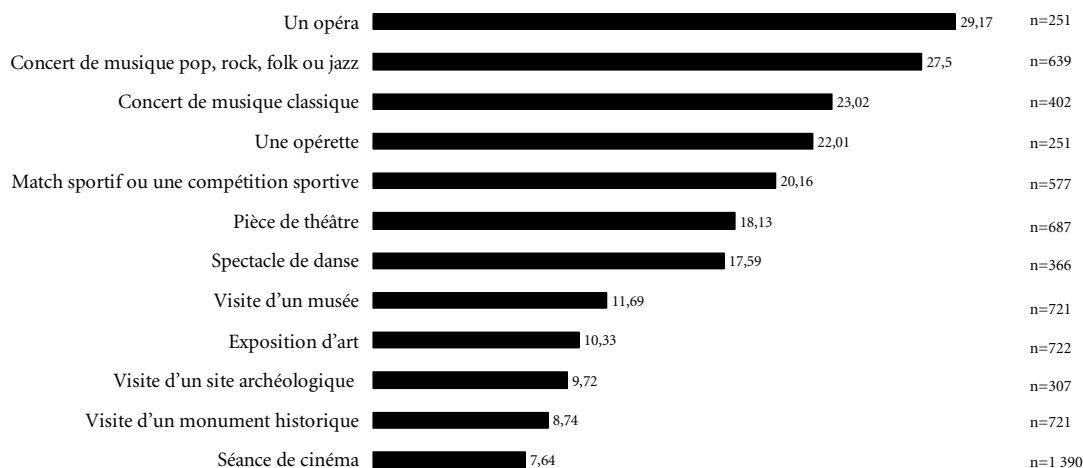
En termes de répartition géographique, la région bruxelloise affiche les fréquentations les plus élevées, suivies des provinces wallonnes de Hainaut et de Liège. Par ailleurs, c'est dans les grands centres urbains que l'offre culturelle se concentre et se consomme le plus, les trois régions et provinces citées ci-avant rassemblant les seuls grands centres urbains en Communauté française, soit Bruxelles, Charleroi et Liège. Si l'on enlève de ce tableau les fréquentations du cinéma qui présentent le plus haut pourcentage de participation aux activités reprises, on obtient une fréquentation globale moyenne de 71 % (soit 11 % de moins) présentant un profil quasi semblable au graphique précédent à la différence que l'on y trouvera un peu moins de jeunes francophones des tranches d'âge 16-24 et 24-35 et un peu plus de personnes âgées de plus de 65 ans. Pour les niveaux d'éducation, on retrouvera un peu moins de personnes de niveau primaire et secondaire inférieur.

4.6. LE COÛT DES SORTIES

Nous avons vu qu'un des obstacles à la fréquentation plus assidue des activités culturelles était le prix d'entrée : pour le spectacle vivant, c'est d'ailleurs la raison principale (26 %). Pour les arts visuels, cette difficulté est relevée par 11 % des personnes, soit, 2 % de plus qu'en 1985. Pour affiner cette question, nous avons

demandé aux francophones qui pratiquent quelques-uns de ces loisirs, combien, au maximum, seraient-ils prêts à payer pour leur activité. Le graphique ci-dessous reprend les valeurs moyennes de ces montants maximum et, dans le prolongement de chaque barre, le nombre de personnes qui étaient concernées par cette activité.

Graphique 12 : Coût des sorties – Quel prix maximum en euros seriez-vous prêt à payer pour les activités de loisirs suivantes ? (2007)



Base : Ont pratiqué ces activités au cours des 12 derniers mois – valeur moyenne.

Si l'on compare l'estimation des prix moyens proposés par les personnes qui pratiquent ces activités aux moyennes des prix demandés par ces opérateurs, on retrouve pratiquement les mêmes chiffres. Ce prix moyen maximal est déterminé à la fois par la fréquence de pratique (plus on pratique cette activité, plus on a tendance à se rapprocher du prix moyen réel pratiqué, voire moins), mais également par une valeur intrinsèque que l'on attribue à l'activité. Ainsi, plus on apprécie l'activité et plus on acceptera d'augmenter le prix d'accès à cette activité. À titre d'exemple, pour une séance de cinéma, activité pratiquée majoritairement par les jeunes de 16 à 34 ans, ils sont 65 % à ne pas vouloir donner plus de huit euros maximum contre 6 % qui se déclarent prêts à payer plus de 10 euros. Pour un spectacle d'opéra, dont le public est majoritairement composé de personnes âgées de plus de 45 ans, 29 % d'entre elles acceptent de payer plus de 41 euros le prix d'entrée. On ne s'étonnera pas de constater également que les francophones d'un niveau d'éducation supérieur et de catégories sociales supérieures sont prêts à payer davantage pour des activités de loisirs sélectionnées tels que l'opéra, le concert de musique classique, le théâtre et la danse et à l'inverse, les personnes d'un niveau d'éducation primaire sont prêtes à payer plus cher l'entrée d'un concert de musique pop, rock, folk ou jazz, un événement sportif ou une place de cinéma.

Enfin, bien que la grande majorité des opérateurs culturels proposent différentes formules d'abonnements selon l'âge et le statut professionnel, sur l'ensemble des personnes qui ont pratiqué au moins une fois l'une des activités reprises ci-dessus, ils ne sont que 18 % à prendre un abonnement pour leur activité de loisir. Parmi ceux-ci, on retrouvera essentiellement les jeunes (16-24) pour des abonnements au cinéma,

aux matchs sportifs et aux concerts et les seniors (55 et plus) pour des activités de théâtre.

4.7. LES PRATIQUES MUSICALES

À la question de savoir si le francophone joue d'un instrument de musique, ne serait-ce qu'un peu, 17 % des répondants déclarent pratiquer un instrument. C'est 5 % de plus qu'en 1985. Toutefois, à nouveau, il importe de souligner que la question ne se posait pas exactement de la même manière en 1985. Celle-ci s'énonçait en ces termes : « Jouez-vous d'un ou plusieurs instruments de musique ? » La formulation de 2007 élargit probablement la base des répondants à ceux qui n'ont pas une pratique musicale régulière. Par contre, lorsque l'on pose en 2007 la question de savoir si, au cours des 12 derniers mois, les francophones ont joué d'un instrument de musique, on n'en trouve plus que 11 % à y répondre positivement.

Les musiciens sont surtout des jeunes âgés de 16 à 24 ans, nettement plus représentés dans les niveaux d'enseignement supérieurs et que l'on retrouve légèrement plus nombreux dans les habitats non urbains.

Pour ces 17 % de musiciens, les trois premiers instruments les plus joués sont, comme en 1985, le piano (36 % en 2007, 34 % en 1985), la guitare (33 % en 2007 et en 1985), la flûte à bec ou traversière (17 % en 2007, 18 % en 1985). Suivent en 2007 la pratique de la batterie avec 8 % (6 % en 1985), du synthétiseur avec 7 % (2 % en 1985) et du violon (5 % en 2007 et 4 % en 1985). Nouvel instrument non mentionné en 1985, le djembé apparaît avec 5 % de pratiquants. L'harmonica et l'orgue qui étaient encore joués par au moins 6 % de francophones en 1985 descendent en dessous de 3 % en 2007.

Les trois quarts des musiciens possèdent leur instrument de musique à la maison. Parmi les instruments les plus joués, 54 % de joueurs de piano possèdent l'instrument, 100 % des joueurs de guitare en ont une à la maison et 96 % des joueurs de flûte également. La pratique d'un instrument concerne surtout les francophones âgés de 16 à 24 ans (26 %), suivis des 35-44 ans (17 %), puis des 25-34 ans (15 %) et diminue ensuite progressivement avec l'âge. Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à jouer du piano et de la flûte et les hommes jouent davantage de la guitare, de la batterie et du synthétiseur. Alors que la guitare caractérise surtout les jeunes (41 % des 16-24), le piano est l'instrument de prédilection des 65 ans et plus qui déclarent en jouer (53 %). À l'inverse de ce qui était observé en 1985, à savoir un niveau d'instruction et de catégorie sociale discriminant qui répartit inégalement la pratique musicale en fonction du milieu social d'appartenance, on n'observe plus de corrélation très significative entre le niveau de scolarité et la catégorie sociale. Jouer de ces instruments (les trois principaux instruments joués) semble aujourd'hui assez équitablement distribué à l'intérieur de ces catégories, à l'exception d'une représentation plus faible de joueurs de guitare et de flûte dans le niveau d'éducation primaire.

Ces musiciens, réguliers ou occasionnels, s'adonnent à leur activité généralement seuls (39 %), dans un groupe privé (15 %) ou encore dans le cadre d'une académie, d'un conservatoire ou d'un centre culturel (5 %).

Pour les 17 % de francophones qui déclarent jouer d'un instrument, 64 % d'entre eux ont eu une pratique musicale durant les 12 derniers mois, soit, à peu près les mêmes 11 % de personnes (sur l'échantillon total) qui ont répondu à une autre question sur le fait de savoir s'ils avaient joué d'un instrument de musique dans les 12 derniers mois. Près de la moitié d'entre eux jouent au moins une fois par semaine, l'autre partie d'une fois par mois (16 %) à quelques fois par an (34 %).

La musique classique, en recul de 11 % en comparaison des chiffres de 1985, reste encore celle qui est la plus jouée en 2007 avec 32 %. Elle est suivie du genre pop, folk, rock avec 28 % (17 % en 1985), le chant, la chorale (18 % en 2007 et 27 % en 1985), le jazz avec 6 % en 2007 et 8 % en 1985. La musique classique est surtout jouée par des femmes et des francophones âgés de 55 à 64 ans. La musique pop, folk, rock est surtout jouée par les hommes et essentiellement dans les tranches d'âges qui n'excèdent pas 34 ans. Le chant est une pratique majoritairement féminine.

Pour ces musiciens, l'apprentissage de la musique s'est fait principalement seul, avec des amis ou parents (35 %), dans un conservatoire ou une école de musique (27 %), à l'école (20 %) ou encore avec un professeur particulier (15 %). En reliant le niveau d'éducation à l'apprentissage de la musique, on constate que ce sont surtout les francophones de niveau d'enseignement primaire qui ont appris l'instrument avec des amis, alors que les francophones de niveau d'enseignement supérieur ont fréquenté l'école de musique.

5. LES PRATIQUES CULTURELLES À DOMICILE

En reprenant la classification proposée en 1985 pour structurer la présentation des pratiques culturelles à domicile, nous examinerons dans un premier temps le niveau d'équipement audiovisuel, musical et informatique au domicile en regard des pratiques. Dans un second temps seront examinés les pratiques de lecture, les comportements d'achat et d'emprunt au travers de la presse magazine, les livres et la bande dessinée.

Nous avons vu au début de la première partie que les francophones avaient une nette préférence pour la pratique de loisirs extérieurs (71 %) en comparaison des 24 % qui préféreraient les loisirs pratiqués à la maison. Le choix majoritairement exprimé pour le loisir extérieur n'exclut évidemment pas l'activité de loisir domestique pour l'ensemble des francophones interrogés. Nous verrons d'ailleurs plus loin, notamment au travers des pratiques audiovisuelles (télévision, écoute de musique, écoute de la radio), de lecture ou encore de l'usage de l'ordinateur et d'internet, l'importance qu'elles prennent dans les temps de loisirs des francophones.

Dans le tableau 3, sont repris en 2007 un certain nombre de loisirs domestiques qui figuraient déjà en 1985 et qui distinguent d'ailleurs les trois mêmes types³⁹ de loisirs qui se répartissaient en pratiques domestiques « communautaires » telles que les pratiques familiales et amicales basées sur l'échange, en pratiques domestiques « expressives » qui englobent par exemple les pratiques de hobbies, le bricolage ou le jardinage, et en pratiques domestiques « réceptives », comme regarder la télévision ou lire un livre. Un certain nombre d'items ont été ajoutés en 2007 et ceux relatifs aux pratiques communautaires ont déjà été évoqués plus avant. Nous analyserons plus en détail par la suite les activités dites de réception.

Comme en 1985, dominant dans ce tableau les pratiques communautaires qui restent relativement stables sauf pour la réception des collègues de travail, qui diminue de 5 %. Les pratiques réceptives intègrent maintenant la pratique d'internet (courriels et messageries) et font surtout apparaître que, si la télévision et l'écoute de la radio sont des activités qui augmentent légèrement, toutes les pratiques de lecture diminuent de manière significative⁴⁰. Les pratiques dites « expressives » que l'on peut comparer avec

³⁹ R. BOUILLON-DARTEVELLE, G. THOVERON, F. NOËL, *Rapports de recherche. Temps libre et pratiques culturelles, création et communication, op. cit.*, pp. 57-58.

⁴⁰ Les enquêtes sur l'emploi du temps en Belgique corroborent le fait qu'entre 1999 et 2005, le temps moyen passé devant la télévision a augmenté de 22 minutes par semaine, alors que le temps consacré à la lecture diminuait de 21 minutes sur la même semaine. I. GLORIEUX, J. MINNEN, T.P. VAN TIENOVEN, *Évolutions de l'emploi entre 1999 et 2005*, 2008/20, Vrije Universiteit Brussel, Groupe de recherche TOR, <www.vub.ac.be/TOR/>.

les chiffres de 1985, accusent elles aussi une diminution importante à l'exception de la photographie, qui augmente⁴¹, et de la pratique musicale, qui reste relativement stable. À titre d'exemple, des activités assez répandues en 1985, comme le bricolage et le jardinage, diminuent de plus de 20 % en 2007 et des activités moyennement répandues telles que le dessin, l'écriture, s'occuper d'une collection ou faire du petit élevage diminuent également d'environ 10 %. Près de 17 % des francophones déclarent n'avoir aucune autre activité expressive et 8 % s'adonnent à d'autres pratiques qui n'étaient pas listées dans le questionnaire.

Tableau 3 : Pratiques culturelles à domicile (en %)

	1985	2007
Pratiques communautaires		
Recevoir des membres de la famille	94	94
Recevoir des amis	92	94
Recevoir des collègues de travail	48	43
Pratiques expressives		
Faire la cuisine	-	37
Bricoler	51	32
Faire des mots croisés, Sudoku	41	30
S'occuper d'un animal	-	28
S'occuper d'un jardin d'agrément	46	23
S'occuper d'une voiture/moto	-	21
Faire un jardin potager	35	12
Jouer d'un instrument de musique	12	11 ¹
Faire du tricot, de la broderie, crochet	-	11
Faire de la photo	5	10
Faire de la peinture, du dessin	15	7
Écrire, tenir un journal	14	5
Faire du yoga, de la relaxation	-	4
S'occuper d'une collection	15	4
S'occuper de généalogie	-	3
Faire du petit élevage	14	2
Faire de la poterie, sculpture	3	1
Pratiques réceptives		
Pratique d'internet (bavardages, courriels,...)	-	55
Regarder la télévision	92	97
Écouter la radio	82	87
Lecture de journaux quotidiens	77	61
Lecture de livres	78	66
Lecture de revues	82	76
Lecture de bandes dessinées	50	38

¹ Comme pour les autres activités, il s'agit de la pratique musicale dans les 12 derniers mois. Nous avons vu dans le point précédant que cette activité augmente jusqu'à 17 % si elle n'est pas limitée à cette période.

⁴¹ L'augmentation de la pratique photographique est probablement due au passage de la technique argentique à la technique numérique et à la relative facilité de traiter soi-même les photos à partir d'un ordinateur. Près de 55 % des francophones disposent d'un appareil numérique et 32 % possèdent un appareil analogique.

En matière de pratiques réceptives, ce type de pratiques est très certainement celui qui a connu, depuis l'enquête de 1985, la plus grande évolution. Non seulement au travers des fréquences d'utilisation mais surtout par la diversification de l'usage des supports utilisés. Si, en 1985, entraient surtout en ligne de compte pour mesurer les pratiques réceptives audiovisuelles, l'usage de la radio, de la télévision, du magnétoscope et de la chaîne hi-fi, en 2007, s'ajoutent notamment à ces supports traditionnels le lecteur CD et DVD et le home-cinéma, le baladeur, l'Ipod ou le baladeur numérique, le téléphone portable multifonctions et surtout l'ordinateur avec la connexion internet qui ouvre l'accès à une consommation démultipliée des productions audiovisuelles et multimédias en général. Ces derniers, avec l'ordinateur dans sa version portable ou de poche, ne limitent d'ailleurs plus l'usage à la sphère domestique puisqu'ils s'utilisent désormais à tout moment et pratiquement en tous lieux. On a donc assisté ces 15 dernières années à une véritable explosion de la diversification et de l'usage de ces supports, démultiplication qui allait de pair avec une démocratisation à l'acquisition de ces appareils qui se renouvellent d'ailleurs à un rythme de plus en plus accéléré. Les jeunes principalement, plus enclins à disposer de la technologie de pointe, s'approprient ce matériel, mais plus largement encore, l'ensemble de la population dans ses différentes composantes et classes d'âges.

Tableau 4 : Équipement audiovisuel

	1985	2007
Télévision (au moins 1)	92	96
Tourne-disque	68	-
Chaîne hi-fi	51	75
Magnétoscope	7	50
Magnétophone	56	17
Lecteur compact CD	6	71
Disques (Vinyl ou cd)	-	67
Walkman, MP3, Ipod, Baladeur	30 ¹	41
GSM permettant d'écouter de la musique	-	16
Ordinateur	-	63
Cassettes audio	65	52
Console de jeux	-	27
Lecteur DVD	-	75
Radio	94	-
Lecteur-enregistreur DVD	-	17

¹ Ce chiffre, repris de l'étude de 1985 (R. BOULLON-DARTEVELLE, G. THOVERON, F. NOËL, *Rapports de recherche. Temps libre et pratiques culturelles, création et communication, op. cit.*), provient de l'enquête permanente RTBF de 1987. Il ne concerne que la possession du walkman.

Cette diversification des supports rend plus difficile la comparaison dans la mesure où un certain nombre d'appareils disparaissent simplement (le tourne-disque, le magnétophone...) ou apparaissent seulement dans les années 1980 (le magnétoscope) pour disparaître également au début des années 2000, laissant place progressivement aux technologies numériques.

5.1. LA TÉLÉVISION

En 2007, 96 % des francophones disposent au moins d'une télévision, 23 % d'entre eux ont deux téléviseurs et 9 % en possèdent trois ou plus. Parmi les 4 % de francophones qui n'en possèdent pas, on note, comme en 1985, une représentation plus importante de francophones d'un niveau d'éducation supérieur. L'équipement des ménages atteint donc un degré quasiment absolu et ceux qui n'ont pas de télévision le sont généralement par choix. C'est encore majoritairement l'écran cathodique (85 %) qui est utilisé, devant l'écran plat, plasma ou LCD (22 %). L'écran « home cinéma » est présent chez 3 % des francophones interrogés. L'accès aux chaînes TV se fait essentiellement via le réseau de télédistribution par le câble (86 %) et par satellite (8 %), via l'antenne parabolique. Les 6 % restant se partagent entre la réception par la ligne téléphonique (5 %), l'antenne intérieure et l'accès par ordinateur via internet (1 %). Près de 14 % des francophones accèdent aux chaînes thématiques pour y regarder prioritairement des films (49 %), du documentaire (48 %), des émissions sportives (40 %), des émissions musicales (27 %) et des dessins animés (24 %). Les chaînes découvertes, voyages, historiques et les séries sont regardées par environ 20 % des francophones qui y ont accès.

5.1.1. La fréquence de vision

Sur les 96 % de personnes qui possèdent une télévision, ils sont 67 % à la regarder tous les jours et 19 % la regardent cinq à six jours par semaine, soit globalement 86 % de fréquence régulière. Un pour cent de francophones déclarent ne jamais regarder la télévision. Comme en 1985, ce sont surtout les 55 ans et plus qui sont les téléspectateurs quotidiens les plus nombreux (77 %) en comparaison des 55 % de la tranche des 16-24. Ces derniers, par contre, sont les téléspectateurs les plus fréquents à regarder la télévision entre trois et cinq jours par semaine. En règle générale, plus le niveau d'éducation est élevé et moins on regardera quotidiennement la TV. Ces personnes, de niveaux d'éducation supérieurs et de catégories sociales supérieures, constituent la population la plus nombreuse à sélectionner leurs émissions en regardant la TV entre deux et six jours par semaine.

Selon notre enquête, les francophones regardent en moyenne la télévision 188 minutes par jour en semaine et 232 minutes les jours de fin de semaine. En comparant ces chiffres aux mesures d'audience réalisées par d'autres enquêtes, on observe toutefois quelques écarts. Ainsi, les études sur l'emploi du temps en Belgique renseignent pour 2005 des temps par participant de 161 minutes en semaine et de 191 minutes le dimanche⁴⁴. L'étude d'audiométrie CIM de 2005 donne pour la population francophone belge un temps de vision moyen de 230 minutes par jour pour le téléspectateur potentiel et de 225 minutes pour l'année 2008. Ces écarts dans l'estimation du temps étaient déjà constatés dans l'enquête de 1985 : la durée moyenne est d'autant plus difficile à calculer qu'elle est sensible aux variations

⁴⁴ I. GLORIEUX, J. MINNEN, T.-P. VAN TIENOVEN, *Évolutions de l'emploi entre 1999 et 2005*, op. cit.

saisonniers et à la concurrence exercée par les autres loisirs. C'est la raison pour laquelle les francophones wallons passent un peu plus de temps devant la TV que les francophones bruxellois dans la mesure où cette concurrence est nettement plus forte en zone urbaine.

Quoi qu'il en soit, le temps moyen passé devant le petit écran augmente progressivement depuis 1985, puisqu'à cette époque, les enquêtes budget temps relevaient une moyenne de 130 minutes en semaine et 170 minutes le dimanche.

5.1.2. Les chaînes préférées

Pour choisir le programme qu'ils vont regarder, 33 % des francophones, soit 6 % de plus qu'en 1985, font du « zapping » et cherchent au moment même l'émission qui leur convient. Ils sont 30 % à consulter à l'avance un programme pour choisir leur émission (50 % en 1985) et 27 % choisissent le jour même à partir d'un programme ou d'annonces faites en TV.

Six pour cent des francophones ne se posent pas la question et regardent presque toujours les mêmes émissions, 4 % déclarent ne pas choisir eux-mêmes le programme (ils représentaient 13 % en 1985).

Les trois chaînes de télévision les plus souvent regardées par les francophones, en dehors des chaînes thématiques, sont dans l'ordre, la chaîne française privée TF1 (62 %), la chaîne belgo-luxembourgeoise privée RTL-TVI (59 %) et la chaîne publique de la Communauté française La Une RTBF avec 41 %. Ce classement ne correspond pas exactement aux parts de marché détenues chez nous par ces mêmes chaînes en 2008 avec 19 % pour RTL-TVI, 17 % pour TF1 et 15 % pour La Une RTBF. Le nombre moyen de minutes par personne et par jour, selon les analyses d'audiométrie, nous donne encore l'ordre suivant : RTL TVI (38 minutes), TF1 (34 minutes) et RTBF La Une (30 minutes)⁴⁵. Cet ordre de préférence diffère également des résultats de l'enquête de 1985 qui se présentaient de la manière suivante : RTBF (78 %), RTL (66 %), Antenne 2 (54 %) et TF1 (40 %).

Le profil des téléspectateurs de La Une révèle qu'elle est plus regardée par les hommes (44 %) que par les femmes (39 %) et, comme en 1985, majoritairement par les 45 ans et plus. Ces téléspectateurs possèdent un diplôme d'enseignement supérieur (57 %) et se situent plutôt dans la catégorie sociale supérieure (55 %). Comme en 1985 se confirme le constat d'une audience plus forte dans les provinces wallonnes qu'à Bruxelles.

5.1.3. Les programmes préférés

Dans le large éventail d'émissions proposées par les chaînes de télévision, les trois types de programmes préférés des francophones sont, dans l'ordre, les films en général

⁴⁵ Études d'audiométrie CIM, <<http://www.gfkaudimetrie.be/audiences>>.

(68 %), le journal télévisé et les actualités (56 %) et les séries en général (51 %). C'est le même ordre qui s'imposait pour les deux premiers programmes en 1985 à la différence que les émissions sportives apparaissaient en troisième place alors qu'elles arrivent en quatrième position en 2007 avec 10 % de préférence.

De manière plus détaillée, les hommes (73 %), plus que les femmes (63 %) marquent une légère préférence pour les films et pour les actualités (59 % hommes et 54 % femmes), alors que les femmes sont plus nombreuses (58 %) que les hommes (42 %) à préférer les séries. Le sport s'affiche par contre comme un programme typiquement masculin (18 %) en comparaison des 2 % de femmes qui suivent ces émissions. L'âge du téléspectateur influence fortement le choix de l'émission, puisque, comme en 1985, l'intérêt pour les actualités croît avec l'âge et culmine avec les plus de 45 ans (68 %) si on les compare aux 33 % de 16-24 ans. Ces derniers seront par ailleurs les plus nombreux, avec les 25-34 ans, à suivre les séries (82 %). Les actualités et les émissions politiques seront surtout suivies par les personnes de niveau d'éducation supérieur, alors que les séries auront la préférence des personnes d'un niveau d'éducation primaire et secondaire.

5.1.4. Les chaînes de télévision locale

Selon notre enquête, près de 67 % des francophones ont accès à une chaîne de télévision locale (contre 10 % en 1985). Toutefois, les profondes modifications (création de nouvelles TV locales, extension du câblage et changements dans la couverture des zones...) rendent assez difficiles les comparaisons avec les résultats de l'enquête précédente ou encore avec des résultats d'études d'audiométrie ou de mesure de satisfaction.

À la question de connaître les émissions et programmes des chaînes de télévision locale que préfèrent les francophones, trois types d'émissions passent la barre des 10 % avec en premier lieu les programmes d'actualité régionale (63 %), en seconde position et déjà très en deçà du premier, les programmes sportifs (14 %), suivis des programmes culturels (13 %). Se succèdent ensuite les émissions politiques (9 %), les programmes de divertissement (7 %), les programmes économiques (4 %), les émissions sur l'emploi et les formations (3 %), les émissions culinaires (3 %). Comme pour les chaînes « nationales », on constate que les émissions sportives sont plus regardées par les hommes (23 %) que par les femmes (6 %), celles-ci (15 %) regardant plus les émissions culturelles que les hommes (11 %). Les programmes d'actualité sont surtout regardés par les 45-64 ans (70 %) et plus encore par les plus de 65 ans (81 %) en comparaison des 36 % des 16-24 ans.

5.2. LA RADIO

En 2007, 60 % des francophones écoutent la radio tous les jours ou presque, soit 5 % de plus qu'en 1985 et 13 % déclarent qu'ils ne l'écoutent jamais. Le profil de ceux qui

l'écotent tous les jours correspond aux francophones des tranches d'âges 45-64 ans (68 %), d'un niveau d'enseignement supérieur, plus wallons (69 %) que bruxellois (48 %), résidant hors des grands centres urbains. À l'inverse, les non-auditeurs appartiennent surtout à la tranche d'âge des 16-24, d'un niveau d'éducation primaire et secondaire inférieur. Ce profil de non-auditeur s'inverse par rapport à celui de 1985 qui identifiait surtout les plus de 65 ans comme étant deux fois plus nombreux que les jeunes à ne pas écouter la radio.

Les lieux d'écoute sont principalement le domicile (78 % en 2007, 81 % en 1985), en voiture ou dans les transports en commun (37 % en 2007, 10 % en 1985) et au travail (18 % en 2007, 9 % en 1985). Toutefois, la question était posée différemment en 1985 puisqu'elle visait l'endroit principal d'écoute alors qu'en 2007, elle concerne simplement l'endroit d'écoute. Cette formulation différente explique peut-être l'augmentation importante d'écoute dans la voiture ou les transports en commun et l'écoute sur le lieu de travail qui a doublé depuis 1985. Ce sont les 25-34 ans qui écoutent le plus la radio au travail et les 35-44 ans sont ceux qui écoutent le plus la radio en voiture ou dans les transports en commun. Plus le niveau d'éducation et d'appartenance à la catégorie sociale s'élève, moins l'écoute se fait à la maison et plus elle augmente dans la voiture ou les transports en commun.

Les moments d'écoute privilégiés dans la journée se situent principalement en matinée pour les trois lieux que sont le domicile (91 %), la voiture, les transports en commun (76 %) ou au travail (75 %). Les autres plages importantes d'écoute se situent plutôt en soirée. On relève néanmoins un important moment d'écoute à midi pour les personnes qui sont sur leur lieu de travail.

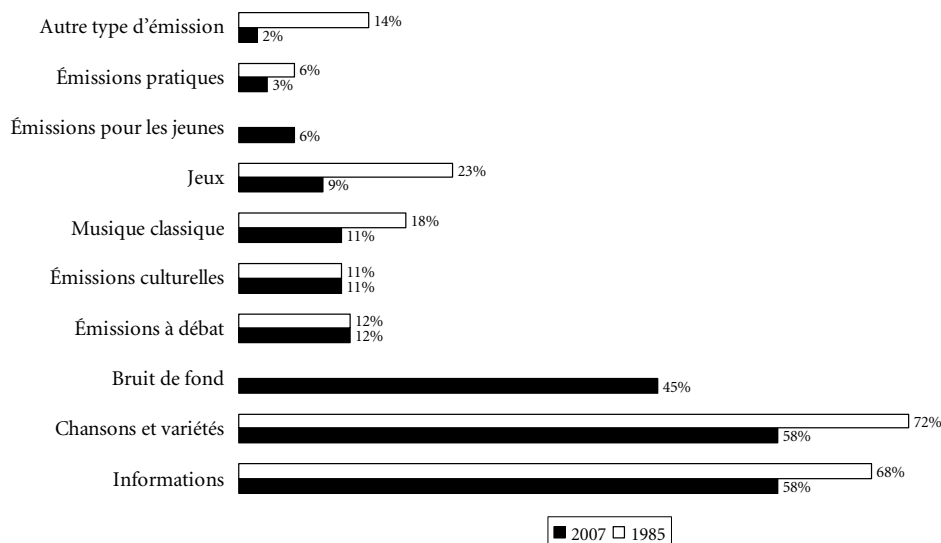
Le palmarès des stations le plus souvent écoutées par les francophones se présente dans l'ordre suivant : Bel RTL (36 %), Radio Contact (23 %), Nostalgie (22 %), NRJ (20 %) et la Première-RTBF avec 15 %. Au dessus de la barre des 10 % se classent encore Classic 21 (12 %), Fun Radio (12 %) et Vivacité (11 %). En 1985, les trois premières radios le plus souvent écoutées étaient RTBF, premier programme (32 %), RTL (23 %), RTBF, deuxième programme (13 %), et une radio libre (13 %). Ces dernières, aujourd'hui appelées radios indépendantes ne seraient plus écoutées que par 11 % de francophones alors qu'en 1985, ils étaient 56 %. Alors qu'en 1985 le profil des auditeurs des radios libres était plutôt jeune avec 79 % de moins de 25 ans et 33 % de plus de 65 ans, ce profil se répartit aujourd'hui de manière plus ou moins égale entre tranches d'âge et niveaux d'enseignements tournés principalement vers les émissions de variété (59 %), les informations locales (37 %) et les émissions culturelles (15 %).

Comme pour l'audience en télévision, lorsque l'on compare ce résultat d'enquête aux parts de marché mesurées par le CIM⁴⁶, on relève un classement différent qui fait apparaître en première position BEL RTL (17,98 %), Radio Contact (17,16 %), Vivacité RTBF (14,41 %), Radio Nostalgie (10,13 %), La Première RTBF (8,96 %), Classic 21 RTBF (6,85), NRJ (4,94 %).

⁴⁶ CIM : Parts de marché des stations radios dans le volume global d'écoute des radios, mars 2009, <<http://www.cim.be/radio/fr/d/ds/index.html>>.

Lorsque l'on examine les émissions préférées des francophones, ce sont d'abord les informations qui sont écoutées (58 %) à part égale avec les émissions de chansons et variétés. En comparaison des résultats de l'enquête de 1985, on obtient un tableau comparatif qui montre en 2007 un rééquilibrage entre les émissions d'information et de variété, ces deux types d'émissions étant toutefois en recul par rapport à 1985. L'introduction d'une nouvelle possibilité de réponse introduisant le « bruit de fond » correspond sans doute à une pratique courante qui est d'ailleurs choisie par 45 % des francophones comme une des raisons d'écoute.

Graphique 13 : Préférences émission radio



Base : Écoute la radio (n=1 762, soit 87 % de l'échantillon total en 2007).

Si l'on considère les deux types de programmes principalement écoutés, on constate que les hommes (61 %), plus que les femmes (56 %), écoutent les émissions d'information et, à l'inverse, les émissions de variétés seront plus écoutées par les femmes (62 %) que par les hommes (54 %). En analysant par tranche d'âge, les moins de 34 ans préféreront les émissions de variétés, les 45-54 et les 65 ans et plus marqueront leur préférence pour les émissions d'information. On relève également que les émissions culturelles sont plutôt suivies par les 45-54 ans et les émissions de musique classique par les 55 ans et plus. Bien que les émissions pour jeunes soient faiblement écoutées de manière générale (6 %), ce sont majoritairement les jeunes (24 % de la tranche 16-24) qui écoutent ces émissions. On relèvera également que ces jeunes sont plutôt d'un niveau d'enseignement primaire et secondaire inférieur et se situent dans la catégorie sociale la plus faible.

Les quatre émissions radio préférées des auditeurs de niveau d'éducation de l'enseignement supérieur et de catégorie sociale supérieure sont les informations, les débats, les émissions culturelles et les programmes de musique classique. Les auditeurs d'un niveau d'éducation de l'enseignement primaire et de catégorie sociale inférieure préféreront les émissions de jeux et utiliseront la radio en bruit de fond. Ces tendances générales étaient déjà observées dans les résultats d'enquête de 1985.

5.3. L'ÉCOUTE MUSICALE CHEZ SOI

Dans sept foyers sur dix, l'équipement musical des francophones se compose d'une chaîne hi-fi (24 % de plus qu'en 1985) et d'un lecteur de disques compacts. Cinq foyers sur dix possèdent des cassettes audio et quatre foyers sur dix possèdent un équipement musical portable. Cet équipement diffère selon l'âge, les 65 ans et plus étant les moins équipés quel que soit l'appareil. Les jeunes possèdent les équipements musicaux les plus modernes et les équipements classiques sont possédés autant par les jeunes que par les personnes plus âgées.

Les emprunts de supports sonores (disques, cassettes audio et CD) concernent 29 % de notre échantillon, soit 5 % de plus par rapport à 1985. Ces emprunteurs sont principalement les 16-24 (50 %) suivis des 25-34 (41 %). Ce sont majoritairement des personnes d'un niveau d'enseignement élevé (34 % de niveau supérieur) en comparaison des 17 % de personnes de niveau d'enseignement primaire. Elles empruntent prioritairement auprès de connaissances et parents (81 % en 2007 pour 77 % en 1985), puis à la médiathèque de la Communauté française (12 % en 2007 et 14 % en 1985), dans une Médiathèque publique communale (4 % en 2007 et 7 % en 1985) et enfin dans un discobus (2 % en 2007 et 5 % en 1985). Les emprunts auprès des institutions publiques diminuent donc de 8 % en moyenne. Ce sont les jeunes qui empruntent le plus auprès des parents et connaissances et le moins dans les institutions publiques. Les 45-54 ans représentent par contre la tranche d'âge qui fréquente le plus ces institutions. Ce sont aussi ceux qui possèdent un niveau d'éducation élevé et qui se situent dans les catégories sociales supérieures.

En matière d'achats de supports sonores, 46 % des francophones ont acheté au moins un CD au cours des douze derniers mois, dont les deux tiers moins de cinq (le tiers restant plus de cinq).

Les jeunes, bien que plus grands amateurs de musique, ne sont pas ceux qui achètent le plus. Ils sont, on l'a vu, les plus grands emprunteurs. Ce sont les 35-44 ans qui se révèlent être les plus grands acheteurs (3,6 supports par an) suivis des 45-54 ans qui achètent en moyenne 3,2 supports par an. Nous avons vu que c'est aussi cette tranche d'âge qui emprunte le plus à la médiathèque. Les 55 ans et plus représentent la tranche d'âge qui achète le moins. Le comportement d'achat est identique à celui de l'emprunt lorsque l'on prend en considération le niveau d'éducation et la catégorie sociale d'appartenance puisque plus on s'élève dans ceux-ci, plus le nombre moyen d'achats augmentera.

Au niveau de la répartition géographique, la province de Hainaut se distingue par un nombre moyen d'achats plus faible (1,9) en comparaison des 2,7 achats en moyenne générale. Elle est aussi la province où l'on emprunte le moins. La province de Liège apparaît comme étant celle qui recèle le plus d'acheteurs (3,4) et qui emprunte également le plus en médiathèque. Bruxelles se situe dans la moyenne d'achats annuelle.

Ces achats de supports musicaux se font principalement dans deux lieux différents : les grands magasins de type Fnac ou Mediamarkt (45 %) ou les supermarchés/hypermarchés (45 %). Les disquaires généralistes captent 23 % des

achats, les disquaires spécialisés, 13 %, les magasins de disques d'occasion, 5 % et 4 % de francophones téléchargent leurs musiques sur internet.

Pour ces derniers qui ont accès à internet, soit 65 % de l'échantillon total, ils représentent 29 % de l'échantillon total qui ont téléchargé de la musique durant les 12 derniers mois précédant l'enquête. C'est une activité qui concerne essentiellement les jeunes (72 % de 16-24) majoritairement de niveaux d'enseignement primaire et secondaire inférieur.

Pour ceux qui écoutent de la musique chez eux, soit 62 % de l'échantillon total, on constate que ce sont les jeunes (16-24 ans) qui représentent la classe d'âge la plus importante à écouter la musique tous les jours (22 %) et plusieurs fois par semaine (27 %). Les 65 ans et plus sont ceux qui en écoutent le moins souvent et 46 % d'entre eux déclarent ne jamais en écouter.

La ventilation des préférences musicales est égale à la diversité des musiques existantes. En reprenant les scores qui totalisent au moins 15 % de préférence parmi les 24 styles musicaux proposés dans le questionnaire on trouve le classement et le profil qui suit ⁴⁷ :

- la chanson française des années 1970-1980, avec 26 % de préférence au total, légèrement plus marquée chez les femmes, est le premier genre de musique qui est retenu, en particulier par les 35-64 ans, dont les niveaux d'éducation se ventilent à part égales sur l'ensemble, en notant toutefois une écoute un peu plus importante chez les personnes de la catégorie sociale supérieure ;
- les chansons de variété internationales avec un score de 24 % attirent surtout les moins de 44 ans avec un pic chez les 16-34 ans (35 %) d'un niveau d'enseignement secondaire supérieur. On les retrouve de manière égale dans les différentes catégories sociales ;
- la chanson française de variété actuelle totalise 23 % de préférences, nettement plus marquée chez les femmes et, en général auprès des francophones de moins de 54 ans. Ces personnes sont plutôt détentrices d'un diplôme du secondaire supérieur et supérieur et sont également réparties dans les différentes catégories sociales. En 1985, la classe d'âge la plus représentée pour ce type de musique se situait autour de la soixantaine et était plutôt faiblement scolarisée ;
- le rap, slam et R&B (*soul music*) décroche 21 % de préférences, essentiellement chez les 16-34 ans d'un niveau secondaire inférieur et supérieur et de catégorie sociale plutôt faible ;
- la chanson française à texte vient en cinquième position avec 19 % de préférences (contre 43 % en 1985, soit une diminution de 24 %). Elle est majoritairement écoutée à partir de 45 ans (24 %) pour augmenter même avec les plus de 65 ans (38 %). Ces personnes disposent soit d'un niveau d'enseignement primaire (23 %) soit, à l'opposé, d'un niveau d'enseignement supérieur (25 %). On les retrouvera un peu plus nombreux dans les catégories sociales supérieures. C'était en 1985, le genre de musique qui recueillait le plus haut score et le plus large écho auprès des tranches d'âges allant de 25 à 45 ans. On relevait déjà à l'époque 31 % de personnes

⁴⁷ Dans le questionnaire, les styles musicaux étaient illustrés par des auteurs-compositeurs-interprètes connus.

- de niveau d'enseignement primaire et 51 % de diplômés de l'enseignement supérieur ;
- le rock des années 1970-1980 vient ensuite avec 19 % de préférences pour un public de 35-44 ans majoritairement masculin (24 %) en comparaison des 13 % de femmes. Ces auditeurs détiennent des niveaux de diplômes d'enseignement supérieur et se situent également dans les catégories sociales supérieures ;
 - la musique classique arrive en septième position avec 17 % de préférence. Écoulée surtout à partir de 44 ans (20 %), à part égale entre hommes et femmes, son audience augmente avec l'âge : 33 % pour les 55-64 et 36 % pour les plus de 65 ans d'un niveau d'enseignement supérieur (30 %) et nettement situés dans les catégories sociales supérieures (28 %) ;
 - les musiques du monde se situent à égalité avec 17 %, préférées davantage par les femmes (20 %) que par les hommes (14 %). Elles séduisent surtout un public jeune (16-34) principalement issu de l'enseignement supérieur (23 %) et réparti de manière assez homogène dans les différentes catégories sociales ;
 - la chanson française des années 1960 totalise 15 % de préférences, davantage chez les femmes (19 %) que chez les hommes (12 %) pour un public dont l'intérêt va croissant à partir de 45 ans, soit de 20 % à 32 % pour les plus de 65 ans. Elle est nettement plus appréciée des personnes de niveau d'enseignement primaire (29 %), soit plus du double des personnes issues de l'enseignement supérieur (12 %) et se situe dans la catégorie sociale la plus faible (19 %).

En relevant dans la suite de ce classement les styles musicaux qui peuvent être comparés aux résultats de 1985, on constate que le jazz reste à 10 %, que la musique d'opéra touche 4 % des francophones, soit 9 % de moins qu'en 1985 et que les musiques militaires qui étaient écoutées par 5 % des francophones ont maintenant pratiquement disparu des choix préférentiels en affichant un résultat de 0,1 %.

5.4. L'INFORMATIQUE

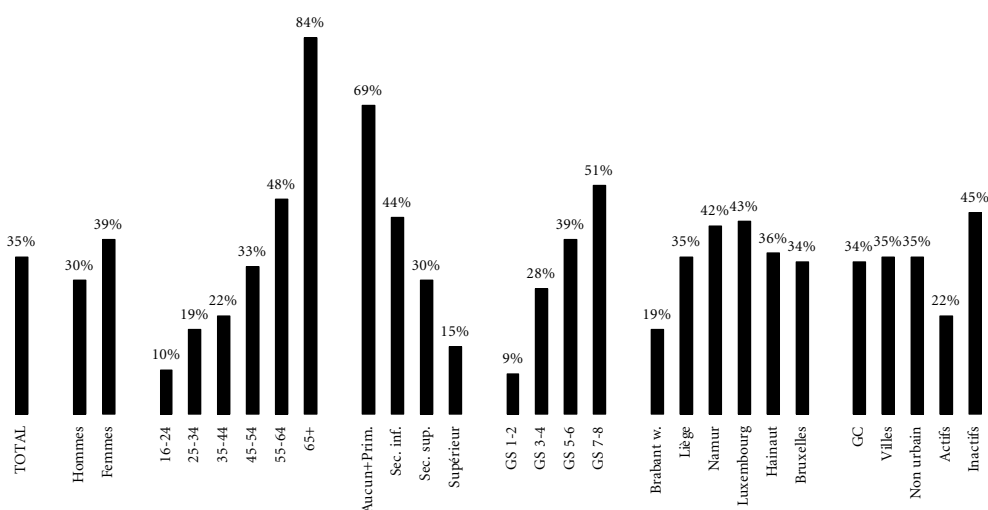
Plus de 6 francophones sur 10 (63 %) possèdent un ordinateur à la maison et 17 % d'entre eux en possèdent plus de deux. Ceux qui en possèdent un seul se répartissent de manière assez égale dans les tranches d'âge allant de 16 à 44 ans (55 %) pour décroître progressivement avec l'âge (19 % pour les 65 ans et plus). Parmi ceux qui n'en possèdent pas du tout, 79 % ont plus de 65 ans. Ce sont surtout les jeunes 16-24 qui disposent de plusieurs ordinateurs à la maison (29 %). La possession d'un ordinateur à domicile augmente avec le niveau d'éducation et à l'inverse, on vérifie que 64 % des francophones qui ne possèdent pas d'ordinateur ont, au maximum, un diplôme de l'enseignement primaire. Hommes et femmes sont relativement égaux devant la possession ou la non-possession d'un ordinateur et ce même équilibre est constaté entre la Wallonie et Bruxelles (46 %). Le Brabant wallon est la province où l'on possède le plus d'ordinateurs par foyer (31 %) et il n'y a pas de différence concernant la possession d'un ordinateur selon le fait que l'on réside dans un grand centre urbain, une ville ou en zone non urbaine. Par contre, le fait de posséder

plusieurs ordinateurs se rencontre plus dans les zones non urbaines (20 %) que dans les grands centres (14 %).

En termes d'équipement informatique au foyer, 86 % des francophones qui possèdent au moins un ordinateur disposent d'une connexion internet soit, 54 % de la population totale. 80 % disposent d'une imprimante, 78 % d'un lecteur CD-rom, 52 % d'un scanner et 3 % ne possèdent aucun matériel. Plus le niveau d'instruction s'élève et plus l'équipement informatique est important. Bruxelles et Wallonie ont le même pourcentage de connexions (80 %) et en Wallonie, la répartition de ces connexions s'équilibre dans les différents types d'habitat.

Sur les 63 % de francophones qui possèdent un ordinateur à domicile, 57 % l'utilisent tous les jours à des fins non professionnelles et 25 % au moins une fois par semaine. L'utilisation quotidienne est surtout le fait de francophones de niveaux d'éducation élevés et c'est à Bruxelles que cet usage est le plus important (62 %) en comparaison des 55 % en Wallonie. Un francophone sur trois (36 %) utilise un ordinateur ailleurs qu'à son domicile. Dans 95 % des cas, cet ordinateur donnera accès à internet. Pour la moitié d'entre eux, c'est principalement au travail qu'ils l'utiliseront, puis chez des amis et connaissances et enfin dans un lieu public ou à l'école ou l'université.

Graphique 14 : Profil de ceux qui n'utilisent jamais un ordinateur (2007)



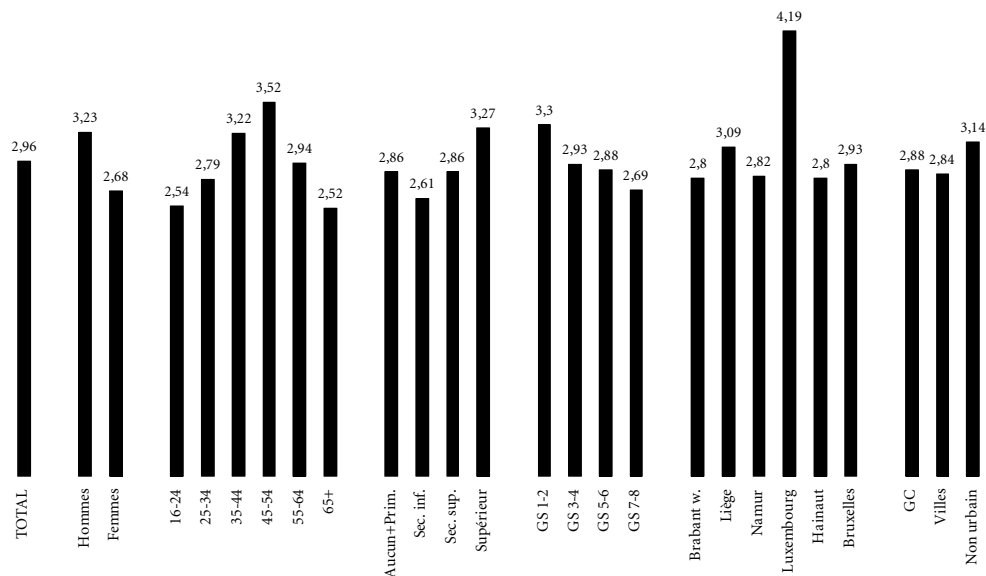
Un francophone sur trois (35 %) n'utilise jamais d'ordinateur, il n'en possède pas chez lui et n'en utilise pas ailleurs non plus. Le graphique 14 esquisse le profil des personnes qui subissent plus fortement que d'autres la « fracture numérique⁴⁸ ». La corrélation entre le niveau d'étude et la catégorie socioprofessionnelle est évidente. Elle concerne davantage les personnes âgées et plus les femmes que les hommes.

Pour les francophones qui ont accès à internet, 34 % d'entre eux l'utilisent plusieurs fois par jour et 27 % au moins une fois par jour, soit 39 % de l'échantillon total de

⁴⁸ La fracture numérique concerne l'inégalité dans l'accès et l'usage des technologies de l'information et des communications. Il s'applique essentiellement pour l'ordinateur mais également pour la téléphonie mobile et le réseau internet.

francophones qui utilisent internet au moins une fois par jour et 12 % qui l'utilisent plusieurs fois par semaine (de 2 à 5 fois). Les hommes (37 %) se connectent quotidiennement, plus souvent que les femmes (31 %), les fréquences les plus fortes s'observant à égalité chez les 16-24 (38 %) et les 35-44 ans (38 %). Ces personnes se situent dans une forte majorité dans la catégorie sociale la plus élevée (46 %) et possèdent un niveau d'enseignement supérieur (45 %). C'est à Bruxelles (41 %) et dans les grands centres urbains (38 %) que l'on se connecte le plus, plusieurs fois par jour. En Wallonie, la connexion plusieurs fois par jour (30 %) est plus faible. Par contre, ceux qui se connectent une fois par jour sont plus nombreux en Wallonie (31 %) qu'à Bruxelles (27 %).

Graphique 15 : Nombre d'heures moyen de connexion à internet (2007)



En moyenne, les francophones qui utilisent un ordinateur se connectent à internet près de trois heures par jour. Douze pour cent d'entre eux sont connectés toute la journée. À l'exception de ces derniers, 40 % des francophones n'ont pas de moment précis pour se connecter. On observe toutefois une augmentation des connexions à partir de 19 heures (19 %) qui passent à 25 % entre 20 heures et 22h30.

Graphique 16 : Raisons d'utilisation d'internet (2007)



« A quoi utilisez-vous habituellement internet ? » Plusieurs réponses possibles. En moyenne, 6,3 utilisations d'internet différentes par francophone

Les francophones utilisent internet pour six raisons en moyenne et les trois principaux motifs d'usage sont l'échange des courriels avec la famille, les amis ou collègues (62 %), la recherche d'informations sur des produits spécifiques (47 %) et les opérations bancaires (34 %). Quelques différences se marquent entre hommes et femmes dans l'usage qui en est fait : les recherches sur le sport et les activités de loisirs, le téléchargement de musiques, la lecture d'articles de journaux, le téléchargement de

logiciels, de jeux en ligne, de films et de vidéos, la création d'un site web, regarder les chaînes de télévision, acheter des logiciels, acheter ou vendre des actions sont des activités plus masculines. Les femmes se démarquent pour les recherches d'informations sur la santé et la réservation de billets pour un spectacle ou un film.

On observe également des segmentations de l'usage selon l'âge de l'internaute, ainsi, par ordre de fréquence d'usage, les 16-24 ans l'utilisent surtout pour télécharger des musiques, pour les messageries instantanées, pour communiquer avec une caméra et participer à des forums, échanger des photos et télécharger des logiciels, des jeux en ligne, des vidéos et des films, écouter de la musique ou la radio, créer et mettre à jour un site web ou un blog et regarder la télévision.

Les 25-34 ans utilisent surtout internet pour s'informer d'un produit spécifique, rechercher un emploi et participer à des offres aux enchères. Les 45-54 ans achètent prioritairement des billets de spectacles ou de cinéma, visitent le site d'un parti politique et achètent des logiciels. Enfin, les 55-64 l'utilisent pour lire des articles de quotidiens, rechercher des informations sur la santé, pour aller sur le site de leur administration communale, pour visiter un musée ou le site du gouvernement.

De manière générale, l'utilisation d'internet est le fait de francophones d'un niveau d'éducation élevé et de catégories sociales supérieures. Les personnes qui se situent dans les catégories sociales inférieures sont particulièrement intéressées par les jeux en ligne, le téléchargement de musiques, de logiciels. Ils regardent des vidéos, communiquent avec caméra et participent aux forums.

6. LA LECTURE

Comme dans l'enquête de 1985, l'activité de lecture a été saisie au travers de plusieurs composantes telles que la presse et les revues, les livres et la bande dessinée. L'enquête s'est également penchée sur l'emprunt et l'achat du livre.

6.1. LA LECTURE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE

Selon des fréquences qui varient de (presque) tous les jours à quelques fois par an, 61 % de francophones déclarent lire un ou plusieurs quotidiens. La comparaison avec l'enquête de 1985 n'est qu'indicative dans la mesure où la question ne prenait en compte que les francophones ayant une pratique régulière de lecture, soit au minimum une fois par semaine. Mais toutes fréquences confondues pour l'enquête de 2007, c'est globalement une diminution de 16 % par rapport à 1985, soit 39 % de francophones qui déclarent en 2007 ne pas lire de journaux papier alors qu'ils ne représentaient que 23 % en 1985.

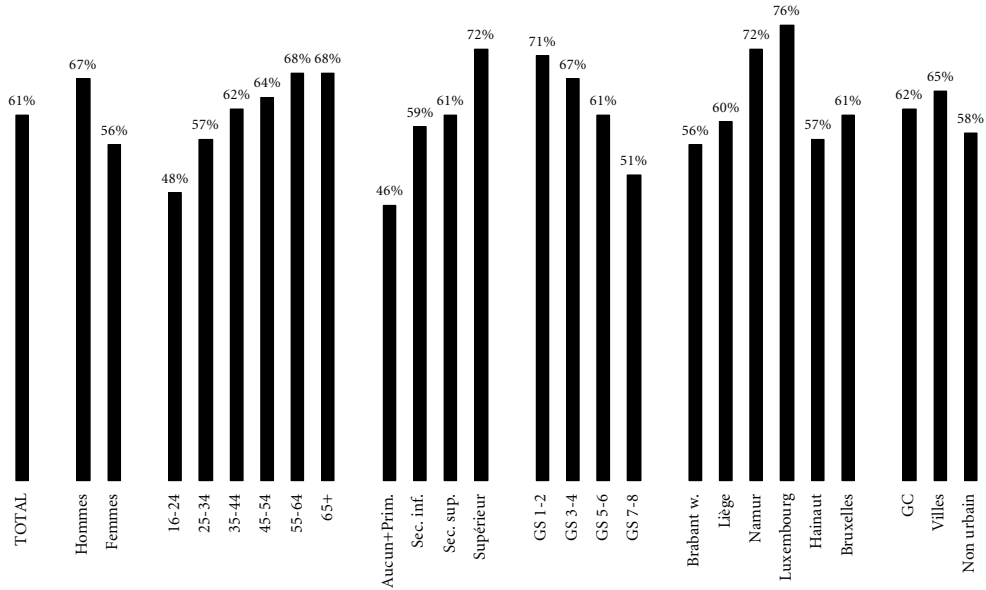
La lecture d'un quotidien (graphique 17) est plus le fait des hommes (67 %) que des femmes (56 %) et se marque dans un rapport croissant avec l'âge : plus on avance en âge et plus on lit. Il s'inscrit de la même manière et plus clairement encore dans son rapport avec le niveau d'instruction et la catégorie sociale : plus le niveau d'éducation et l'appartenance à la catégorie sociale s'élèvent, plus on lit⁴⁹.

Bien que le classement obtenu par l'enquête diffère quelque peu en pourcentage des indicateurs d'audience du CIM⁵⁰, on observe le même classement hiérarchique pour les journaux les plus lus en Communauté française. En reprenant ceux qui sont lus par au moins 5 % des francophones, on obtient le classement suivant : 17 % pour le journal *Le Soir* (32 % en 1985), 15 % pour *La Dernière Heure/Les Sports* (10 % en 1985), 10 % pour *Métro*, 10 % pour *La Meuse* (13 % en 1985), 9 % pour *La libre Belgique* (8 % en 1985), 8 % pour *Vers l'Avenir* (7 % en 1985) et 7 % pour *La Nouvelle Gazette* (9 % en 1985).

⁴⁹ Ce profil de lecteurs correspond globalement au profil dressé en 2002 dans une étude consacrée aux pratiques et attitudes face à la lecture (Service général des lettres et du livre, Service de la lecture publique de la Communauté française, *Les cahiers de CLPCF*, n° 3, décembre 2002). Toutefois, en 2002, on dénombrait 70 % de lecteurs de quotidiens, soit, 9 % de plus qu'en 2007.

⁵⁰ Étude tactique presse 2007/2008, <www.cim.be/audi/fr/d/index.html>.

Graphique 17 : Profil des lecteurs de quotidiens papier en français (2007)



La tendance globale observée pour la répartition hommes-femmes se vérifie assez systématiquement dans l'analyse titre par titre à l'exception du journal gratuit *Métro* où cette répartition s'équilibre. Ce titre présente également la particularité d'inverser la tendance générale au niveau de l'âge puisque plus on est jeune et plus on déclare le lire. Le croisement entre la lecture de l'ensemble de ces titres et la catégorie sociale confirme également la tendance générale observée à l'exception de quelques journaux tels que *La Meuse* et *Vers l'Avenir* qui sont lus majoritairement par des francophones situés dans les catégories sociales inférieures (5 à 8).

Le recours à l'abonnement est une pratique relativement faible en Communauté française, puisqu'un francophone sur cinq seulement déclare être abonné à un quotidien. Cette pratique se caractérise essentiellement par deux critères : l'âge et l'habitat. Plus on avance en âge et plus on recourra à l'abonnement et plus on s'éloigne des grands centres urbains, plus on souscrita un abonnement.

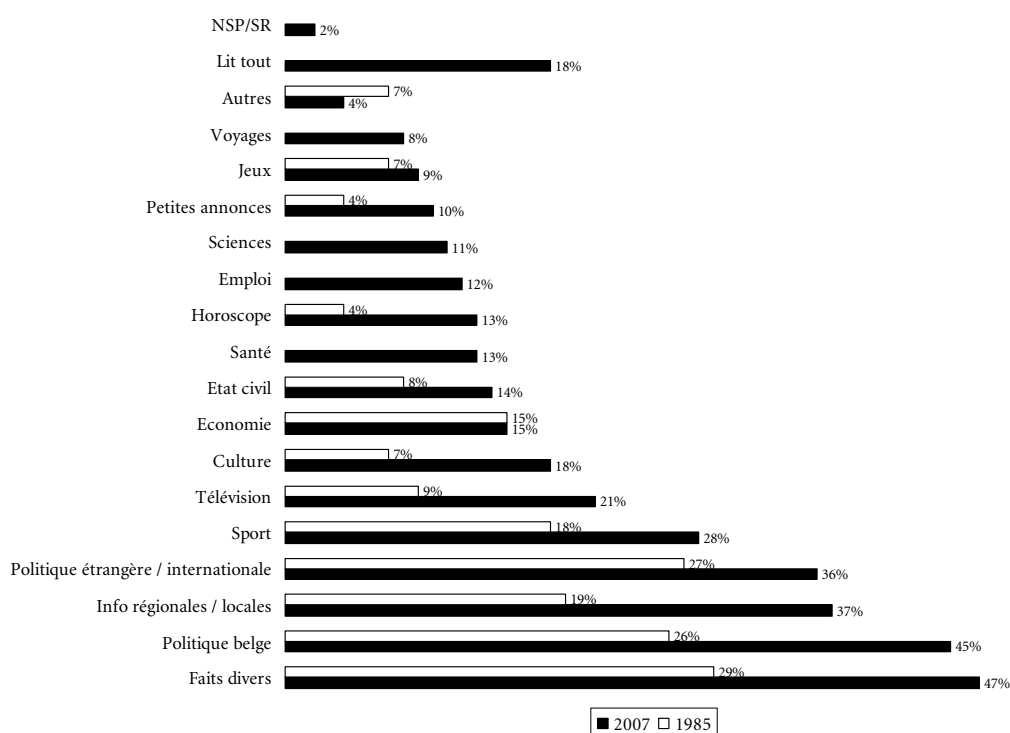
Les quotidiens flamands sont lus par 8 % de francophones, plutôt bruxellois et d'un niveau d'instruction élevé et 8 % de francophones lisent également un journal rédigé dans une langue autre que le français ou le néerlandais. En globalisant la lecture de quotidiens dans une autre langue que le français, on obtient 13 % de lecteurs, soit, 3 % de plus qu'en 1985. Ce lectorat se caractérise par une population jeune, de niveau d'éducation supérieur, habitant les grands centres urbains, particulièrement concentré sur la région bruxelloise.

Quand à la lecture de quotidiens via internet, il ne concerne qu'un francophone sur quatre ayant accès à internet, soit près de 14 % de l'échantillon total. Les titres les plus lus sont *Le Soir* avec 10 %, *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure* avec 4 % chacun. Le journal *Le Monde* qui est lu par 2 % de francophones est également lu par 4 % de personnes qui ont accès à internet.

6.2. LES RUBRIQUES PRÉFÉRÉES

Si l'on prend en compte les principales rubriques, en format papier et électronique, qui atteignent au moins 15 % du lectorat francophone, on retrouve les huit mêmes centres d'intérêt qu'en 1985 mais dans un classement modifié. Les faits divers restent en tête et on constate surtout un regain d'intérêt en 2007 pour la politique belge, année d'élections et de profonde crise politique, les informations locales et régionales ainsi que pour les rubriques culturelles. Par contre, la politique étrangère et la vie économique et sociale reculent par rapport à 1985.

Graphique 18 : Les rubriques préférées



Un certain nombre de différences apparaissent entre hommes et femmes quant à ces centres d'intérêt. Les femmes sont plus attentives aux faits divers, aux informations régionales et locales, à la culture, à la télévision et à la santé, alors que les hommes montrent un intérêt plus marqué pour la politique, nationale et internationale, le sport et l'économie. En termes de préférence, déjà le même constat s'établissait en 1985.

Cette étude relevait encore que les plus jeunes (16-24) se désintéressaient particulièrement de la politique belge et semblaient plus intéressés par les faits divers, les sports, les pages télévision et culture, se maintenant dans une position proche de la moyenne pour la politique internationale. En 2007, les jeunes se désintéressent toujours de la politique, belge mais aussi internationale. Les faits divers les intéressent moins, de même que les informations locales et régionales. Les pages télévision ne les

attirent plus guère, pas plus que les pages relatives à l'économie. Seul semble subsister un intérêt moyen pour les rubriques culturelles et un goût plus prononcé pour les pages sportives. Pour les tranches d'âge qui suivent, l'intérêt pour la politique belge augmente (39 % pour les 25-34 et 56 % pour les plus de 65 ans) et, selon les tranches d'âge, l'intérêt par rubrique se nuance avec les pourcentages maxima suivants : les informations locales et régionales (48 % pour les 65 ans et plus), la politique étrangère (38 % pour les 45-54 ans), l'économie (17 à 20 % pour les 45-64 ans) et les pages télévision (32 % pour les plus de 65 ans). Le sport, au contraire, suscite de moins en moins d'intérêt avec l'âge (35 % pour les 16-24 et 22 % pour les 65 ans et plus).

En croisant l'intérêt pour ces rubriques avec le niveau de scolarité et l'appartenance aux catégories sociales, quelques tendances apparaissent nettement. Les faits divers, les pages télévision et l'état civil (nécrologie, mariages et naissances) sont d'autant plus appréciés que le niveau d'instruction et la catégorie sociale sont faibles et à l'inverse, politiques belge et internationale, économie et culture sont des rubriques dont l'intérêt augmente avec le niveau d'enseignement. Les informations locales et régionales sont relativement bien appréciées par tous les niveaux d'enseignement et de catégorie sociale avec toutefois un intérêt plus prononcé pour les personnes de faible niveau d'enseignement.

6.3. LA PRESSE MAGAZINE

Trois francophones sur quatre (76 %) déclarent lire régulièrement un magazine, soit, au moins un numéro sur trois. C'est également un recul (- 9 %) par rapport à 1985, mais dans une moindre mesure que celui accusé par les quotidiens. Les femmes (81 %) sont des lectrices plus régulières que les hommes (69 %) et ces francophones sont plus représentés dans les catégories sociales et niveaux d'enseignement supérieurs (80 %).

Le classement des principaux types de magazines lus est le même que celui qui s'établissait en 1985. En ne retenant que ceux qui sont lus par au moins 10 % des francophones, on retrouve en première position avec 46 % le magazine TV (39 % en 1985) qui est lu régulièrement à partir de 25 ans par l'ensemble des tranches d'âges, de catégories sociales et de niveaux d'enseignement. Il est suivi par les magazines féminins (17 % en 2007, 35 % en 1985), puis des magazines d'information politique (11 % en 2007, 26 % en 1985) et en quatrième position, par les magazines d'information générale (9 % en 2007, 31 % en 1985). Entre 1985 et 2007, on observe simplement une inversion entre les troisième et quatrième places. Dans la suite de ce classement, on obtient 8 % pour les magazines santé et 4 % pour les magazines de décoration, people, de cuisine, d'auto et sports moteurs, de défense des consommateurs, et de voyages. Sont en net recul par rapport à 1985, les magazines ou revues scientifiques (3 % en 2007, 14 % en 1985), les magazines sportifs (3 % en 2007, 14 % en 1985), les magazines culturels (3 % en 2007, 6 % en 1985) et les magazines pour enfants (1 % en 2007, 17 % en 1985). En matière d'abonnement, seuls les magazines TV (9 %), d'information politique (4 %), féminins (2 %) et de défense des

consommateurs (2 %) font l'objet d'un abonnement repérable et qui se situe au delà des 2 %.

Comme pour les quotidiens, plus le niveau d'instruction et la catégorie sociale s'élèvent, plus on lit de manière générale et plus on lit de magazines différents régulièrement.

6.4. LES LIVRES ET LA BANDE DESSINÉE

Près de huit francophones sur 10 (79 %) déclarent posséder des livres et bandes dessinées à la maison (hors journaux, revues, magazines et manuels scolaires). Bien que la comparaison avec 1985 ne soit qu'indicative dans la mesure où le répondant devait distinguer la possession de livres et de bandes dessinées (91 % de francophones déclaraient posséder des livres et 68 % des bandes dessinées), c'est globalement une diminution de près de 10 % de possesseurs de livres en comparaison de 1985. Par ailleurs, le profil reste identique, la possession de livres augmente au fur et à mesure que l'on s'élève dans les niveaux d'enseignement et de catégories sociales et c'est à partir de 45 ans que la moyenne augmente pour atteindre 188 livres entre 55 et 64 ans. Parmi ceux qui ne possèdent pas de livres (21 %), on retrouve notamment plus d'un tiers de personnes (35 %) dont le français n'est pas la langue maternelle⁵¹. Ils sont détenteurs, au plus, d'un diplôme de l'enseignement primaire, habitent principalement dans les grands centres urbains (26 %) et plus particulièrement à Bruxelles.

L'estimation du nombre moyen de livres s'élève à 139⁵² pour le francophone qui déclare en posséder. Cette moyenne par foyer se répartit de la manière suivante : 22 % en possèdent entre 1 et 40, 9 % entre 41 et 70, 12 % entre 71 et 100, 8 % entre 101 et 200 et 12 % en possèdent plus de 200. Ils sont 37 % à ne pas pouvoir évaluer le nombre de livres qu'ils possèdent à la maison. Parmi ces derniers, on observe une légère prédominance des catégories sociales supérieures.

⁵¹ On peut rappeler à cet égard que l'enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif de la population vivant en Communauté française de Belgique. Le questionnaire a été administré auprès de toutes les personnes sachant y répondre en français. Les personnes d'une autre langue maternelle que le français représentent 10 % de l'échantillon. Parmi celles-ci, on retrouve 2 % de néerlandophones et 8 % de « autres ». Les principales langues, autres que le français, parlées de manière active sont, dans un ordre décroissant, l'anglais, le néerlandais, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'arabe et le portugais. En terme de nationalité, près de 9 personnes sur 10 sont de nationalité belge. Les autres se répartissent de la manière suivante : une autre nationalité européenne (3 % italienne, 2 % française, 1 % espagnole), une nationalité maghrébine (1 % marocaine, 1 % tunisienne, 1 % algérienne) et une nationalité africaine (1 % congolaise). Les autres nationalités citées par moins de 1 % des répondants sont turque, grecque, portugaise, hollandaise, polonaise, anglaise, danoise, lituanienne, hongroise, chinoise, allemande, luxembourgeoise, slovaque, autrichienne et pakistanaise. 70 % des répondants sont établis en Belgique depuis plus de quatre générations, 8 % depuis trois générations au moins, 10 % de seconde génération et 8 % de première génération.

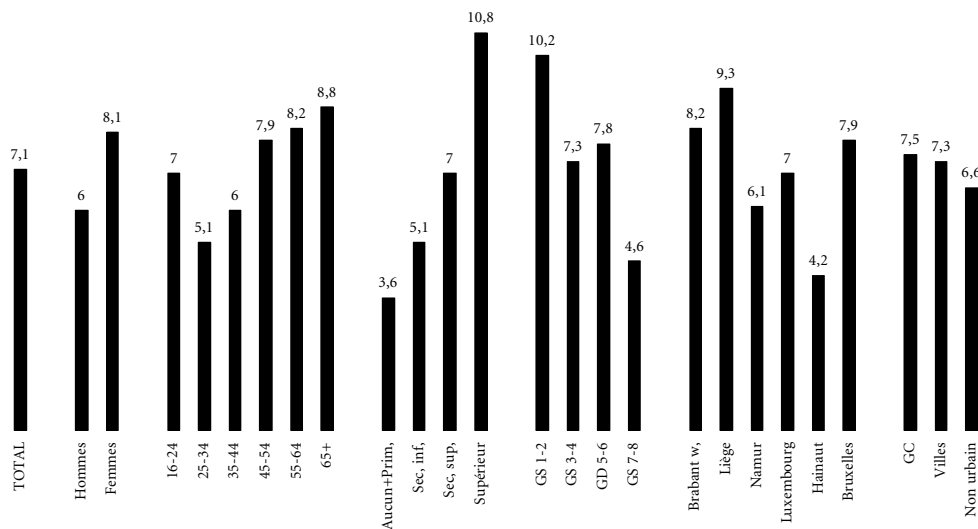
⁵² En 1985, la question était formulée de manière différente et proposait au répondant une échelle du nombre de livres possédés. La question de 2007 ne suggère pas d'échelle et laisse le répondant estimer le nombre de livres qu'il possède.

Pour la bande dessinée, la moyenne s'établit à 66 par foyer. Les hommes (79 %) en possèdent davantage que les femmes (54 %). La corrélation avec le niveau d'instruction et la catégorie sociale est identique à celle qui s'établit pour le livre et c'est également en milieu non urbain que l'on trouve le plus de bandes dessinées. La différence se marque surtout avec l'âge puisque ce sont les jeunes qui en possèdent le plus (85) en comparaison des 65 ans et plus qui en possèdent 31 en moyenne.

En termes de lecture, 66 % de l'échantillon total déclarent avoir lu au moins un livre au cours des 12 derniers mois et 38 % ont lu au moins une bande dessinée.

En établissant le nombre moyen de livres lus dans l'année (graphique 19 ci-dessous), le profil des plus grands lecteurs est le suivant : davantage de femmes (8,1 livres/an) que d'hommes (6 livres/an). Les détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur en lisent 10,8 en moyenne, les personnes de niveau d'enseignement primaire lisent en moyenne 3,6 livres par an. Comme en 1985, le nombre moyen de livres lus augmente avec le niveau d'instruction. Par contre, alors qu'en 1985, le plus haut taux de lecture se situait entre 25 et 45 ans, en 2007, le nombre moyen de livres (7,1 par an) est inférieur à la moyenne avant 45 ans (entre 5 et 6 livres par an) pour s'accroître progressivement par la suite et atteindre une moyenne de 8,8 livres par an pour les 65 ans et plus. Comme en 1985, ces francophones sont plutôt urbains et bruxellois ⁵³.

Graphique 19 : Nombre moyen de livres lus (2007)



En ce qui concerne la bande dessinée, les plus grands lecteurs sont plutôt des hommes (4,4 BD en moyenne par an) pour 2,8 BD pour les femmes. Le profil social et éducatif correspond globalement à celui établi pour le livre. La pratique de la lecture de la BD se maintient au dessus de la moyenne jusque 54 ans (entre 4 et 5 BD par an) pour chuter ensuite à moins d'une BD par an après 65 ans.

⁵³ Ce qui inverse le constat avec le profil du possesseur de livres. Toutefois, la pratique de lecture diffère de la possession et n'intègre pas l'emprunt du livre.

En opérant la distinction entre la lecture pour raison professionnelle et les autres lectures, près de 40 % de francophones déclarent avoir lu dans les 12 derniers mois un livre en relation avec leur profession, soit, un pourcentage similaire à celui de 1985. Il faut toutefois préciser que pour un tiers d'entre eux, cette lecture est qualifiée de rare. Cette lecture est un peu plus le fait des hommes (43 %) que des femmes (36 %) et concerne majoritairement la population active. Elle s'intensifie, elle aussi, au fur et à mesure que l'on monte dans les catégories sociales et éducatives.

En groupant les différentes informations collectées en 2007 pour les comparer aux résultats de l'enquête de 1985, on constate qu'il y a globalement moins de francophones qui lisent un livre (- 12 %) ou une bande dessinée (- 12 %) en 2007 et que les personnes qui lisent, lisent moins qu'en 1985.

6.5. LES GENRES DE LIVRES LUS

Parmi les 66 % de personnes qui ont lu un livre au cours des 12 derniers mois, c'est la littérature de détente qui occupe les premières places, comme en 1985. La diversité est relativement grande puisque chaque lecteur cite trois types de livres différents (question ouverte). Sur les douze types de lectures choisies par au moins un francophone sur dix, on obtient le classement suivant : le roman policier et d'espionnage (30 %) suivi du livre d'aventure (22 %), les histoires vécues (18 %), la littérature classique (18 %), les romans historiques (17 %), les best-sellers (16 %), les romans sentimentaux (15 %), les livres biographiques (15 %), le livre d'histoire (14 %), de science-fiction (11 %) et les bandes dessinées (11 %). En 1985, la question, formulée de manière différente, demandait le « genre de livre lu de préférence » et non pas, de manière directe « le livre lu » dans les 12 derniers mois. En 2007, lorsque l'on pose la question du type de livre préféré aux personnes qui ont lu au moins un livre au cours des 12 derniers mois, la hiérarchie des genres est finalement très semblable à celle des livres réellement lus à la différence que les romans sentimentaux, positionnés en septième place des livres lus, reviennent à la troisième position en termes de préférences.

L'analyse des profils de lecteurs par genres de livres nous indique que les femmes lisent davantage d'histoires vécues, de best-sellers, de romans sentimentaux, de livres de cuisine et de livres de sciences humaines. À l'inverse, on trouve une prédominance masculine pour le roman policier et d'aventure, le livre fantastique, l'histoire, l'essai politique et philosophique, les livres scientifiques et techniques. En termes d'âge, on observe peu de variations, mis à part la science fiction qui capte un lectorat surtout jeune et à l'inverse, les prix littéraires qui sont surtout lus par les plus de 55 ans. Le croisement par niveaux d'étude, catégories sociales et genres de livres lus confirme la tendance générale déjà relevée quant à la corrélation positive entre livres lus et ascension dans ces catégories à l'exception de quelques types de livres qui échappent à cette règle tels que les récits et histoires vécues, les romans sentimentaux et les livres de cuisine qui décroissent en lecture au fur et à mesure que l'on monte dans ces catégories.

En matière de bandes dessinées, c'est le dessin humoristique qui l'emporte (45 %) précédant d'assez loin la BD jeunesse et enfantine (24 %), la BD d'aventure (24 %), la BD d'action (19 %), les mangas et BD fantastiques (12 %) et la BD de science fiction (10 %). La seule BD plus fréquemment lue par les femmes est la BD jeunesse et enfantine, les hommes creusant l'écart de manière significative pour la BD d'aventure, d'action, de science fiction et les mangas.

6.6. LES LIEUX D'EMPRUNT ET L'ACHAT DE LIVRES

Pour les 66 % de francophones qui ont lu au moins un livre au cours des 12 derniers mois, une partie d'entre eux, soit 40 %, a eu recours à l'emprunt pour se procurer l'un des livres qu'ils ont lus et la grande majorité, soit 80 %, en a emprunté moins de 10 sur l'année. Le profil de l'emprunteur montre que les femmes (43 %) empruntent plus que les hommes (36 %), que cet emprunt décroît de manière progressive avec l'âge (55 % de 16-24 ans pour 29 % de 65 ans et plus) et augmente avec le niveau de scolarité (24 % pour le niveau primaire et 44 % pour le niveau supérieur). Cet emprunt se fait essentiellement auprès d'amis et connaissances (46 %), puis auprès d'institutions telles que les bibliothèques publiques (40 %), les bibliothèques scolaires et universitaires (10 %) et d'autres types de bibliothèques (entreprises, itinérantes, autres...) à raison de 5 %.

La fréquentation des bibliothèques est motivée (plusieurs réponses possibles par répondant), essentiellement par l'emprunt du livre, qui reste la fonction première (90 % des francophones qui s'y rendent y vont au moins une fois par mois), mais également par la faculté d'y lire et d'y étudier (15 %, dont un peu moins de la moitié s'y rendent au moins une fois par semaine), d'y consulter des revues (13 %) et accéder aux techniques multimédias (5 %, dont un peu plus de la moitié à raison d'au moins une fois par semaine) ou encore pour assister à une conférence (5 %).

L'ensemble de ces fonctions se répartit de manière assez homogène entre tranches d'âges en relevant toutefois que la lecture et l'étude sont des activités plus fréquentes pour les 16-24 ans (25 % en comparaison des 12 % de moyenne pour les autres tranches d'âge) et qu'on observe un pic d'utilisateurs de multimédias dans la tranche des 25-34 ans. La lecture sur place et l'étude caractérisent davantage les personnes de niveau d'enseignement du primaire et inversement, la consultation de revues est surtout le fait de personnes issues de l'enseignement supérieur.

Alors que 27 % des francophones déclarent avoir emprunté un livre dans les 12 mois, ils sont 53 % à déclarer en avoir acheté au moins un dans la même période (ils représentaient 66 % en 1985). Bien que les lieux d'achat soient assez diversifiés, on relève une prédominance des points de vente de grande taille spécialisés tels que les grands magasins (Fnac, Club...) avec 42 %, suivis des grands magasins généralistes (supermarchés...) avec 29 %, les librairies spécialisées (23 %), les librairies généralistes (16 %), les marchands de journaux (14 %), les bouquinistes et magasins de livres d'occasion (12 %). L'achat par correspondance représente 4 % et l'achat par

internet, 3 %. Par rapport à 1985, c'est surtout l'achat en grandes surfaces qui marque la différence.

La lecture est une activité qui se fait surtout à domicile et en semaine (66 % en 2007 et 62 % en 1985), et durant les week-ends ou jours de congés (22 % en 2007 et 18 % en 1985) ainsi que durant les périodes de vacances (5 % en 2007 et en 1985).

Six francophones sur dix (62 %) estiment avoir la possibilité de lire aussi souvent qu'ils le souhaitent. C'est 10 % de plus qu'en 1985. Cette satisfaction, assez bien répartie sur les différents âges, est la moins bien rencontrée chez les 25-34 ans (50 %) pour progresser ensuite à partir des tranches d'âges suivantes et culminer avec les plus de 65 ans (78 %). C'est le manque de temps qui constitue l'obstacle essentiel à la lecture (77 % en 2007 et 35 % en 1985), suivi de « la difficulté à trouver un endroit pour s'isoler » évoquée par 8 % de personnes.

CONCLUSION

Les tendances esquissées dans cette enquête et les évolutions constatées par rapport aux chiffres collectés en 1983 restent bien évidemment générales. Il s'agit d'un portrait statistique abstrait des pratiques et consommations culturelles de la population en Communauté française. Ces données ne concernent que la demande, soit les pratiques et consommations culturelles. Elles ne sont pas mises en rapport avec l'offre culturelle qui a considérablement évolué en 20 ans. À titre d'exemple, on a souligné le fait que le nombre de centres culturels avait doublé sur cette même période. Ces institutions généralistes⁵⁴ détiennent à elles seules un très fort potentiel de mise en œuvre d'actions de démocratisation de la culture. En ne considérant que l'offre culturelle publique, on observera le même phénomène de décentralisation et de maillage institutionnel pour d'autres secteurs culturels sur l'espace Wallonie-Bruxelles. Par ailleurs, en parallèle et sur la même période, les budgets consacrés à la culture ont eux aussi connu d'importants accroissements et le développement des écoles formant des professionnels pour l'ensemble des secteurs culturels et artistiques a puissamment contribué à la démultiplication de l'offre culturelle, conduisant même certains à la qualifier d'excédentaire.

Le constat d'une évolution des pratiques devrait donc être analysé en regard de l'augmentation et l'amélioration de l'accessibilité à l'offre culturelle publique et privée. On sait cependant, et on le voit dans cette synthèse, que la statistique ne reflète pas les effets sociaux de cette politique de démocratisation. L'accessibilité à la culture renvoie en effet à d'autres paramètres qui tiennent notamment aux caractéristiques socioéconomiques et au niveau d'éducation des publics. Toutefois, sans remettre fondamentalement en question le fait que les pratiques et consommations culturelles demeurent marquées par les conditions sociales d'origine de l'individu, il est également certain que le rapport de l'individu à la culture est plus complexe que ce que nous laissent entrevoir ces grandes tendances générales. Ainsi, la mobilité des individus, la dimension générationnelle, le désir de s'accomplir, l'impact de la ville et de son offre culturelle sur les individus et bien d'autres facteurs encore tels que le développement et l'accessibilité massive aux technologies numériques et à internet notamment, tendent à transcender cette forme de déterminisme qui a conditionné durant de longues années le comportement culturel des individus et des groupes. De

⁵⁴ Les centres culturels poursuivent des missions qui touchent à la fois à la participation des publics, à l'information et la formation, à la création et la diffusion de toutes les formes d'arts et d'expressions, à l'éducation permanente et à la valorisation du patrimoine.

nouvelles études, plus interprétatives, suivront cette enquête quantitative et approfondiront ces chiffres dans les mois qui viennent pour affiner nos analyses et mettre à jour ce que B. Lahire nomme les « dissonances » soit, la capacité pour un individu de poser des choix sous l'effet des multiples influences qu'il subit, contribuant ainsi à démontrer l'hétérogénéité des comportements culturels et le décroisement du champ des pratiques.

Même si elle n'augmente pas de manière proportionnelle à l'offre culturelle, en considérant globalement ce faisceau de pratiques pour des données comparables à l'enquête de 1985, il apparaît assez nettement que l'évolution de la demande va dans le sens d'un accroissement. Cette augmentation s'observe pour l'ensemble des « sorties » avec toutefois des variations, soit en hausse significative pour la fréquentation des concerts, des festivals et du cinéma, soit en légère progression pour le théâtre et d'autres formes du spectacle vivant comme la danse ou l'opéra, soit encore en statu quo pour les sorties au musée ou dans diverses salles d'expositions ainsi que pour l'emprunt en bibliothèque et en médiathèque. Toutefois, même en relevant le fait que huit francophones sur dix sont sortis au moins une fois dans l'année pour s'adonner à l'une de ces activités, les caractéristiques principales des publics évoluent peu. En observant les niveaux de diplôme, l'augmentation des fréquentations correspond plus à l'augmentation en nombre absolu des publics qui fréquentaient déjà ces activités auparavant, soit plus de 66 % de personnes d'un niveau secondaire supérieur ou supérieur. Sous réserve d'une analyse plus approfondie de l'évolution des variations des fréquentations par catégories socioprofessionnelles et niveaux d'étude, il se confirme toujours ici que l'accessibilité aux activités culturelles, essentiellement répertoriées dans le registre « légitime », reste majoritairement le fait des personnes issues des catégories sociales supérieures.

Marquées par le développement et l'acquisition massive des équipements numériques et audiovisuels, les pratiques culturelles à domicile connaissent un redéploiement significatif essentiellement par l'usage de ces nouveaux supports pour lesquels nous ne disposons pas de données comparables. D'une part, l'écoute des médias classiques comme la télévision et la radio poursuit sa progression mais d'autre part, l'utilisation d'équipements tels que le lecteur de DVD, de CD, l'Ipod ainsi que de l'ordinateur prend aujourd'hui une place de plus en plus importante dans le temps des loisirs des francophones et semble modifier, en termes de catégories sociales, l'accessibilité à certains produits. Ainsi, à titre d'exemple, pour ceux qui disposent d'internet, le temps de connexion moyen par jour est aujourd'hui de trois heures. Une partie importante de ces utilisateurs est un public jeune, de niveau d'éducation ne dépassant pas le secondaire inférieur, qui utilise ce temps pour notamment télécharger de la musique, des films et des vidéos, pour l'écoute de la radio, pour la création de blogs ou de sites web. Outil de diffusion culturelle, internet est aussi un outil de démocratisation par l'accès à une culture déterritorialisée, dématérialisée mais aussi industrialisée et commercialisée. Via l'écran, c'est un nouveau rapport à la culture qui se crée. Par ailleurs, il devient aussi outil de démocratie culturelle : l'individu n'est pas seulement réceptif, il peut également créer et produire du sens (via les blogs notamment). Même si l'on constate une réelle fracture numérique, l'équipement informatique et l'usage d'internet se banalisent, entrant de plus en plus dans tous les foyers, en ce compris dans les catégories sociales les plus faibles. La question de savoir

si cette plate forme d'échanges ne contribue pas à terme à redynamiser une culture populaire peut dès lors être posée.

Parmi les pratiques dites réceptives, on constate par ailleurs une diminution générale et significative des pratiques de lecture. Elle s'observe tant au travers des journaux quotidiens et magazines que des livres et des bandes dessinées. Il y a moins de francophones qui lisent et ceux qui lisent, lisent moins. Ce constat, qui se généralise bien au-delà de nos frontières, peut s'expliquer autour de quelques hypothèses et notamment celle qui voit dans la lecture une activité principalement de détente (pour rappel, les lectures préférées sont des livres d'aventures, policiers, de fiction...). Or, en matière de loisirs, de détente et d'évasion, le livre fait face de plus en plus à une forte concurrence telle que la télévision, les sorties de toute nature, la musique et l'usage de plus en plus répandu des supports audiovisuels. Les jeunes en particulier, trouvent ailleurs que dans le livre la détente recherchée. En 1985, le seuil maximal de lecture, se situait dans les tranches d'âge de 25 à 45 ans. Aujourd'hui, c'est devenu la classe d'âge de lecteurs la plus faible. Pour la lecture de quotidiens et, toujours par rapport aux chiffres de 1985, les 16-24 ans diminuent de 22 % et de 13 % pour la presse magazine. Les tranches d'âge jeunes qui avaient acquis en 1985 des habitudes de lecture les ont conservées puisqu'elles constituent aujourd'hui le lectorat le plus fort.

Il convient toutefois de relativiser ces chiffres pour la lecture sur le support papier d'une part parce que nous avons vu que le prêt en bibliothèque publique restait stable, et d'autre part parce que ces mêmes lieux accueillent de plus en plus de personnes pour des initiations et consultations internet. Les bibliothèques virtuelles se généralisent et les jeunes en particulier trouvent de plus en plus l'information recherchée dans la documentation numérique. Pour rappel, 14 % de la population lit maintenant les journaux par internet et la recherche d'informations et de documents par ce support est aujourd'hui devenue une pratique incontournable pour des publics qualifiés autrefois de forts lecteurs. Une partie de la diminution de la pratique de lecture mesurée à partir du support papier traditionnel s'explique aussi par le recours aux nouvelles technologies.

L'analyse des pratiques culturelles a déjà fait apparaître que le goût, les préférences et les habitudes apprises par une génération se prolongent bien au-delà de l'effet de mode. C'est ainsi que l'on peut suivre par tranches d'âges les générations qui, entre 1985 et 2007, ont marqué leur préférence pour l'une ou l'autre pratique. On le voit notamment au travers de la lecture, de la fréquentation des concerts de musique classique et de l'opéra et, dans une moindre mesure, le même phénomène s'observe également pour la visite des musées. Les publics d'aujourd'hui sont les mêmes qu'en 1985. Par ailleurs, nous avons vu que la distinction culturelle suppose non seulement la pratique d'activités culturelles « légitimes », mais surtout la capacité d'être à l'avant-garde pour se situer dans l'innovation culturelle. Or cette innovation se développe principalement aujourd'hui au travers des équipements audiovisuels et numériques où l'opposition entre culture savante et culture de masse (commercialisée) tend à s'estomper. La culture et le divertissement s'entremêlent. La culture « légitime » pourrait être de moins en moins celle qui permet d'affirmer une position sociale. À l'avenir, le renouvellement des pratiques passerait plus par une culture industrielle que par une culture institutionnelle. Se pose dès lors la question du renouvellement des publics pour les pratiques « classiques » mais également celle relative aux

préférences et aux choix culturels faits aujourd'hui par les jeunes. Ces générations qui n'ont pas été formées par l'école à la culture « savante » sont confrontées aujourd'hui à cette offre commercialisée, bien plus vaste et plus diversifiée, issue de l'industrie culturelle. L'univers des pratiques des jeunes s'organise autour de nouvelles expressions et de nouveaux supports dans lesquels ils se retrouvent et vivent ensemble l'intensité du moment. Le succès des concerts et festivals s'explique par l'offre musicale, mais aussi par l'ambiance qui se crée dans ces lieux. C'est la dimension « expérientielle⁵⁵ », hédoniste et participative qui prime. Les lieux de diffusion se sont multipliés en dehors des espaces classiquement consacrés à ces langages artistiques. L'espace public se transforme en scène pour les arts de la rue et les concerts, la rue s'offre aussi en espace pour les arts plastiques. La recherche de lieux insolites tels que les friches urbaines ou industrielles, les granges et les soirées « chapiteau » en campagne ou même le domicile pour le théâtre « d'appartement » et les soirées littéraires dans les bars captent de nouveaux publics qui ne fréquentaient pas nécessairement les institutions culturelles classiques. Comme on l'a constaté pour les pratiques culturelles à domicile, et notamment dans l'usage d'internet, la participation culturelle se déploie de plus en plus en dehors des institutions culturelles traditionnelles.

La question de la démocratisation de la culture doit donc s'analyser aujourd'hui d'une tout autre manière que dans les années 1970. Elle ne peut plus s'évaluer uniquement à la lumière des fréquentations des institutions culturelles classiques, mais aussi dans l'usage de produits culturels de consommation proposés par l'industrie culturelle. À cet effet, une analyse affinée des préférences et des pratiques culturelles des jeunes apporterait un certain nombre d'indications utiles pour l'orientation des politiques publiques. Dans la mesure où l'école ne forme plus la demande artistique en n'apportant plus la sensibilisation aux œuvres, les clés de décodage ni la formation du jugement esthétique et, si aucune initiative éducative nouvelle n'est prise dans ce sens, alors on pourrait assister, au mieux à la stabilisation des fréquentations et peut-être même à un désintérêt progressif des publics pour ces institutions culturelles classiques. Par contre, de nouveaux comportements culturels sont appelés à se développer de manière rapide et massive.

Si les jeunes constituent un public auquel il convient d'être attentif, la population plus âgée doit aussi être analysée de manière plus précise. En effet, nos tranches d'âges qui s'arrêtent ici aux 65 ans et plus ne rendent que très injustement compte de l'activité culturelle dense et diversifiée d'une partie importante de la population (les 55 ans et plus représentent un tiers de la population étudiée). Pour les personnes qui ont maintenu un bon capital santé, l'âge de la retraite est aussi une période où les sorties peuvent s'intensifier et l'offre de loisirs culturels qui s'adresse à elles est aujourd'hui de plus en plus importante. Il est nécessaire d'affiner l'analyse de ces pratiques en créant de nouvelles classes d'âges après 65 ans.

Enfin, les pratiques amateurs demandent aussi à être analysées de manière plus approfondie. Le besoin « d'aller de l'avant, de bouger et de se faire plaisir » exprimé par une partie grandissante de francophones lorsqu'ils définissent les loisirs se marque notamment dans l'accroissement des pratiques artistiques amateurs. Nous avons vu,

⁵⁵ Qualifie une activité qui procure des émotions et sensations individuelles fortes.

par exemple, que la pratique musicale concerne globalement 17 % de personnes. Nous savons aussi que la plupart des lieux d'apprentissage de la musique refusent chaque année de nouvelles inscriptions. Les harmonies et fanfares connaissent un regain d'intérêt et attirent de nouveaux publics amateurs, mêlant générations, niveaux d'études et catégories sociales. Cet entrecroisement des genres se confirme dans nos chiffres, observant une composition renouvelée de ces publics pour la pratique musicale.

Si on peut tirer en conclusion que la démocratisation de la culture, comprise au sens large du terme, a globalement progressé au cours de ces vingt dernières années, c'est en prenant en considération ces récentes évolutions technologiques qui transforment de manière profonde et massive le rapport des individus à une culture qui se déploie désormais de plus en plus en dehors de ses points d'ancrages institutionnels classiques. Ce constat, somme toute positif, ne doit pas masquer le fait que pour une grande partie encore de la population, il n'y a pas d'accès à la culture, tant « cultivée » que populaire au sens de la massification de la consommation culturelle portée par les nouveaux médias. À plusieurs reprises apparaît dans notre enquête l'image de l'individu isolé et replié sur soi. « Être seul et se consacrer à soi », qui était un choix possible dans la définition des loisirs, ne renvoie pas simplement à un individualisme qui serait teinté d'égoïsme. C'est aussi, nous l'avons vu, une position de repli pour les personnes de faible qualification et de catégories sociales modestes. Marquant d'ailleurs une préférence pour les loisirs en solitaire elles se retrouvent en grande majorité exclues des pratiques culturelles aussi bien savantes que populaires. Pour un francophone sur quatre, le prix d'entrée au spectacle est un réel obstacle. La figure de « l'individu négatif⁵⁶ » apparaît ici en filigrane pour indiquer que notre société de consommation produit aussi des sans-droits et des « désaffiliés » qui sont bien loin d'accéder à toutes ces formes de culture. Elle nous rappelle dès lors que la démocratisation de la culture reste un projet largement inachevé.

⁵⁶ R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995

Derniers numéros parus

2030	Les pôles de compétitivité wallons Benoît Bayenet et Marcus Wunderle
2028-2029	L'agenda Mieux légiférer de l'Union européenne Éric Van den Abeele
2026-2027	La réforme du Fonds des communes en Région wallonne Jean-François Husson
2024-2025	Les discussions communautaires sous les gouvernements Verhofstadt III, Leterme et Van Rompuy Serge Govaert
2022-2023	La préparation des élections régionales, communautaires et européennes du 7 juin 2009 Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter, Jean Faniel, Caroline Sägesser
2020-2021	Les programmes européens des partis francophones et des partis transnationaux pour les élections du 7 juin 2009 Thierry Coosemans
2019	L'accord interprofessionnel du 22 décembre 2008 Michel Capron
2018	Les intérêts notionnels : une réforme fondamentale et controversée Christian Valenduc
2016-2017	Les acteurs de la recherche en Wallonie et à Bruxelles Anne Vincent
2014-2015	La rémunération des parlementaires et des ministres Jean Faniel

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIO-POLITIQUES



Fondateur : Jules Gérard-Libois

Président : Xavier Mabilie

Équipe de recherche :

Étienne Arcq, Pierre Blaise (*secrétaire général*), Marie Challe, Vincent de Coorebyter (*directeur général*), Jean Faniel, Caroline Sägesser, Anne Vincent (*coordinatrice du secteur Économie*), Marcus Wunderle

Conseil d'administration :

Louise-Marie Bataille, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président*), Francis Delpérée, Hugues Dumont, José Gotovitch, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Laura Iker, Patrick Lefèvre, Xavier Mabilie (*président*), Roland Michel (*administrateur général*), Michel Molitor, Pierre Reman, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants

LA LOTERIE NATIONALE EST AUSSI LÀ OÙ VOUS NE L'ATTENDEZ PAS !

« En observant les choses de plus près, vous remarquerez que la Loterie Nationale joue un rôle actif dans la société. Chaque année, des centaines de projets humanitaires, sociaux, culturels, scientifiques et sportifs sont soutenus et encouragés. Pour donner une chance à tous. Voilà pourquoi la Loterie Nationale est présente partout, même là où vous ne l'attendez pas. »

Loterie Nationale
créateur de chances 